



# BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 10 – Octobre 2008



IRIS

EDITIONS





---

# LE BAROMETRE CONJONCTUREL DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Trimestriel • Octobre 2008

**Tous droits réservés**

Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse – Cellule Analyse.

L'usage d'extraits de la présente publication en tant qu'exposé ou démonstration dans un article, livre ou fichier est permis, moyennant une mention claire et précise de la source.

Pour toute information concernant ce baromètre, veuillez prendre contact avec:

Madame Aynah Gangji

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) – Cellule Analyse

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

T 02/800 38 82 – F 02/800 38 17

email [anabru@mrbc.irisnet.be](mailto:anabru@mrbc.irisnet.be)

**© 2008 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés**

E.R.: F. Résimont, Secrétaire général

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,  
Boulevard du Jardin Botanique 20 – 1035 Bruxelles

Editions IRIS – D/2008/6374/183



9 789078 580010

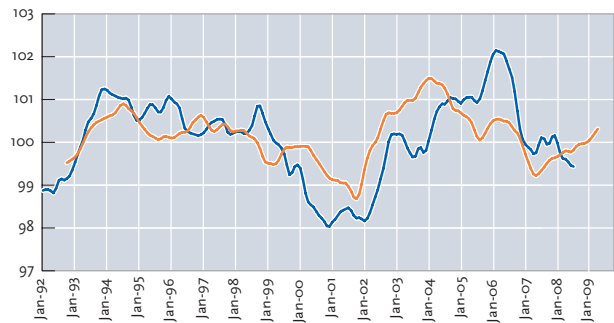
ISBN 9078580011



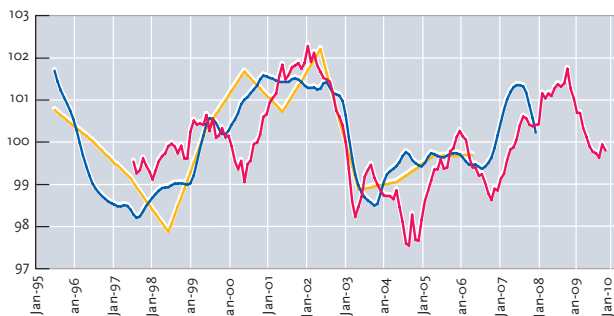
# Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>4</b>
<b>1. INDICATEURS CONJONCTURELS À BRUXELLES</b>	<b>5</b>
1.1. Evolution de l'indicateur coïncident de l'activité économique	5
1.2. Evolution de l'indicateur avancé de l'activité économique	5
1.3. Evolution de l'indicateur avancé du marché du travail	7
<b>2. TABLEAU DE BORD</b>	<b>8</b>
2.1. Contexte international	8
2.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux	13
2.3. Economie bruxelloise	16
2.4. Marché du travail	18
2.5. Environnement	22
<b>3. CARACTÉRISTIQUES DE BRUXELLES</b>	<b>28</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>38</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>39</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	<b>40</b>

## Cycle conjoncturel du chômage



## Cycle conjoncturel du PIB régional



## Prévisions à court terme

Composante conjoncturelle du chômage	
Chômage DEI	
Composante conjoncturelle de l'activité économique	

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 15 septembre 2008, sauf mention contraire.



## Résumé

• Si l'économie mondiale a connu une croissance vigoureuse entre 2003 et 2007, celle-ci s'est néanmoins affaiblie suite à l'éclatement, l'été passé, d'une bulle immobilière aux États-Unis qui a initié une période de fortes turbulences sur les marchés financiers internationaux. Un an plus tard, les effets de la crise sur les marchés financiers se font toujours ressentir. La contagion aux autres secteurs de l'activité économique devient une réalité et de nombreuses économies présentent des signes de ralentissement. Néanmoins, la principale préoccupation de ces derniers mois fut la montée généralisée de l'inflation, poussée par l'explosion des cours des matières premières et des produits alimentaires transformés. Cette hausse des prix est particulièrement gênante étant donné qu'elle limite la marge de manœuvre des banques centrales dans leurs tentatives de relance économique.

• Plus particulièrement, la Banque Centrale Européenne se trouve coincée entre une inflation record de 4%, bien au-delà de son objectif «inférieur à, et proche de 2%», et des chiffres de croissance très décevants pour le deuxième trimestre 2008. La forte hausse du prix du pétrole et l'affaiblissement du dollar ont en effet fini par avoir raison de la croissance européenne et la zone euro aurait subi une contraction de l'ordre de 0,2% de son Produit Intérieur Brut (PIB), la première depuis sa création. Ce sont plus particulièrement la consommation des ménages et les investissements des entreprises qui ont été touchés, ces dernières ayant dû également conjuguer avec un rationnement des crédits. Quant au taux de chômage, celui-ci a légèrement grimpé dans la zone euro par rapport à la dernière publication, passant de 7,1% à 7,3%. Il reste toutefois inférieur au niveau de juillet 2007 (7,4%).

• En raison de cette dégradation du contexte économique mondial, l'activité économique vigoureuse de 2007 a laissé la place à un net recul de la croissance prévue du PIB belge cette année et l'année prochaine. Celle-ci devrait atteindre 1,6% en moyenne annuelle en 2008 et 1,2% en 2009 contre 2,8% en 2007. Cette baisse peut être expliquée tant par la diminution des exportations nettes que par celle de la demande intérieure en 2008, les exportations

nettes devant se redresser en 2009 dans un contexte de demande intérieure très affaiblie.

• À Bruxelles, la croissance du PIB à prix constants en 2005 s'était finalement avérée meilleure (2,7%) qu'en moyenne dans le pays (1,7%). Par contre, les estimations provisoires parues pour 2006 semblent montrer une relation inverse entre la Région et le Royaume (2,2% à Bruxelles contre 2,8% en Belgique). En effet, la croissance bruxelloise a connu un ralentissement en 2006, comme l'estimait l'indicateur "coïncident" et le prévoyait l'indicateur avancé de l'économie sur la base des chiffres disponibles dès 2004. L'indicateur coïncident suggère une reprise dès le début de l'année 2007, mais de courte durée, le cycle s'inversant à la deuxième moitié de l'année 2007 pour repartir à la baisse jusqu'à ce jour. Cette évolution est en ligne avec les grands événements macroéconomiques observés sur la même période. À plus longue échéance, du début de 2009 jusqu'à l'horizon 2010, l'indicateur avancé prévoit une poursuite du recul conjoncturel, mais de manière moins marquée. Cependant, nous sommes dans une période d'incertitudes conjoncturelles liées à la situation internationale et il faudra donc être attentif à l'évolution de ces indicateurs dans les prochains mois pour confirmer ces observations.

• Sur le marché du travail bruxellois, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a poursuivi sa dégringolade entamée lors du dernier trimestre 2007 faisant baisser le taux de chômage à 19,6%. Selon Actiris, ce niveau n'avait plus été atteint depuis juin 2003. Il est malheureusement probable que cette chute du chômage ne se poursuive pas sur le troisième trimestre 2008. D'une part, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés s'est accru de l'ordre de 3.000 personnes sur les deux derniers mois. Cette hausse peut être expliquée tant par un facteur saisonnier lié à l'inscription auprès d'Actiris des jeunes sortant de l'école que par un facteur plus conjoncturel, à savoir l'incertitude qui règne actuellement au niveau de l'économie. D'autre part, l'indicateur avancé du marché du travail laisse présager une recrudescence du nombre de chômeurs dans les mois à venir.

# I. Indicateurs conjoncturels à Bruxelles

## I.1. Evolution de l'indicateur coïncident de l'activité économique

L'indicateur composite de l'activité économique permet de refléter l'évolution actuelle de l'activité dans la Région de Bruxelles-Capitale. Cet indicateur est basé sur des données mensuelles. La disponibilité sur une période plus récente de cet indicateur «coïncident» permet de prolonger le cycle conjoncturel du Produit Intérieur Brut (PIB) régional jusqu'en mai 2008.

Afin de calculer cet indicateur, nous utilisons les composantes conjoncturelles des secteurs qui présentent l'évolution cyclique la plus semblable à celle du PIB régional. La production dans la Région de Bruxelles-Capitale est fortement spécialisée dans les

services et cet indicateur "coïncident" a été construit de façon à refléter cette structure tertiaire de la Région. Plus spécifiquement, il agrège les évolutions conjoncturelles du chiffre d'affaires provenant de cinq activités tertiaires, à savoir : le commerce de gros, le transport urbain et routier, les postes et télécommunications, les activités informatiques et, enfin, les services aux entreprises.

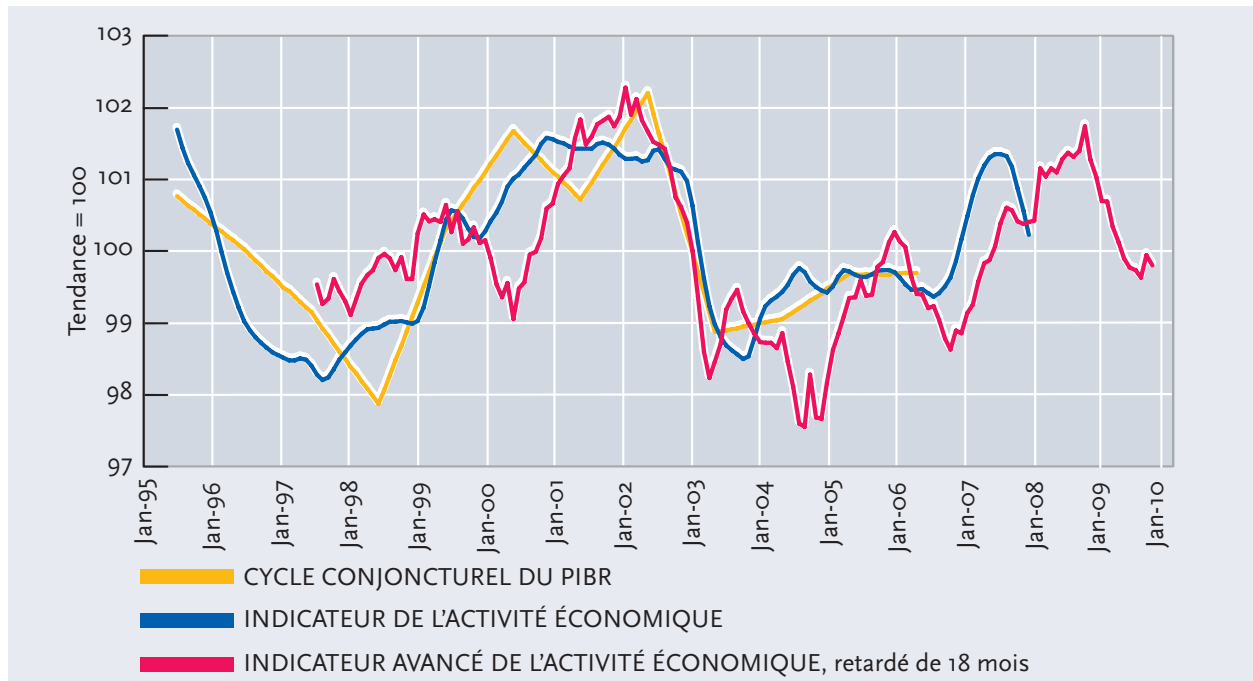
L'indicateur composite ainsi obtenu concorde avec le cycle conjoncturel du PIB de la Région. Il peut donc servir de série de référence pour l'étape suivante qui vise à établir un indicateur avancé de l'activité économique.

## I.2. Evolution de l'indicateur avancé de l'activité économique

L'indicateur avancé de l'activité économique anticipe la série de référence de l'activité économique, à savoir l'indicateur "coïncident" d'environ 18 mois. Il est construit sur la base du cycle conjoncturel de deux séries qui présentent un caractère avancé par rapport à la série de référence. Il s'agit premièrement de la prévision des entrepreneurs du secteur des services aux entreprises concernant la demande générale, d'après l'enquête de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Deuxièmement, l'indice des entrées de commandes dans l'industrie selon le SPF Économie est pris en compte. Ces séries ont été choisies car elles sont pertinentes économiquement, disponibles mensuellement et rapidement et présentent en outre un caractère précurseur.

Les 18 mois d'avance de cet indicateur sur la série de référence semblent relativement longs mais reflètent raisonnablement le temps nécessaire pour qu'une prévision de demande ou qu'une nouvelle commande se matérialise et se traduise *in fine* en une vente inscrite dans les déclarations de TVA. En théorie, le cycle de l'activité économique peut donc faire l'objet d'une prévision à plus d'un an. Néanmoins, la prudence dans l'utilisation de cet outil assez récent nous invite à interpréter la tendance plutôt qu'un niveau à horizon donné.

GRAPHIQUE 1: Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale



Source: ICN, SPF Economie-DGSIE, BNB et calculs propres.

Le graphique 1 présente le cycle conjoncturel du PIB régional, l'indicateur «coïncident» qui le reflète et l'indicateur avancé (décalé de 18 mois) qui l'anticipe. On constate que les évolutions de l'indicateur avancé et de l'indicateur «coïncident» de l'activité économique concordent assez bien avant 2004. La relance de la croissance du PIB bruxellois des années 2000-2002 ainsi que l'important ralentissement jusqu'en 2004 sont rappelés sur ce graphique. D'après le cycle conjoncturel du PIB régional, la reprise a eu lieu plus tôt à Bruxelles (dès la mi-2003) tandis que le retournement conjoncturel ne s'est opéré que vers la mi-2005 au niveau national selon la courbe synthétique globale de la BNB.

L'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a publié en mars dernier l'estimation provisoire du PIB de la Région de Bruxelles-Capitale pour 2006. À l'analyse de ce chiffre, il apparaît que le cycle conjoncturel du PIB bruxellois stagne et connaît même une baisse

en fin d'année. Le graphique 1 montre que l'indicateur «coïncident» estimait correctement ce repli en 2006 alors que l'indicateur avancé de l'économie permettait de le prévoir sur la base des chiffres disponibles dès 2004.

L'indicateur coïncident suggère une reprise dès le début de l'année 2007, mais de courte durée, le cycle s'inversant à la deuxième moitié de l'année 2007 pour repartir à la baisse jusqu'à ce jour. Cette évolution est en ligne avec les grands événements macroéconomiques observés sur la même période. À plus longue échéance, du début de 2009 jusqu'à l'horizon 2010, l'indicateur avancé prévoit une poursuite du recul conjoncturel, mais de manière moins marquée. Cependant, nous sommes dans une période d'incertitude conjoncturelle liée à la situation internationale et il faudra donc être attentif à l'évolution de ces indicateurs dans les prochains mois pour confirmer ces observations.

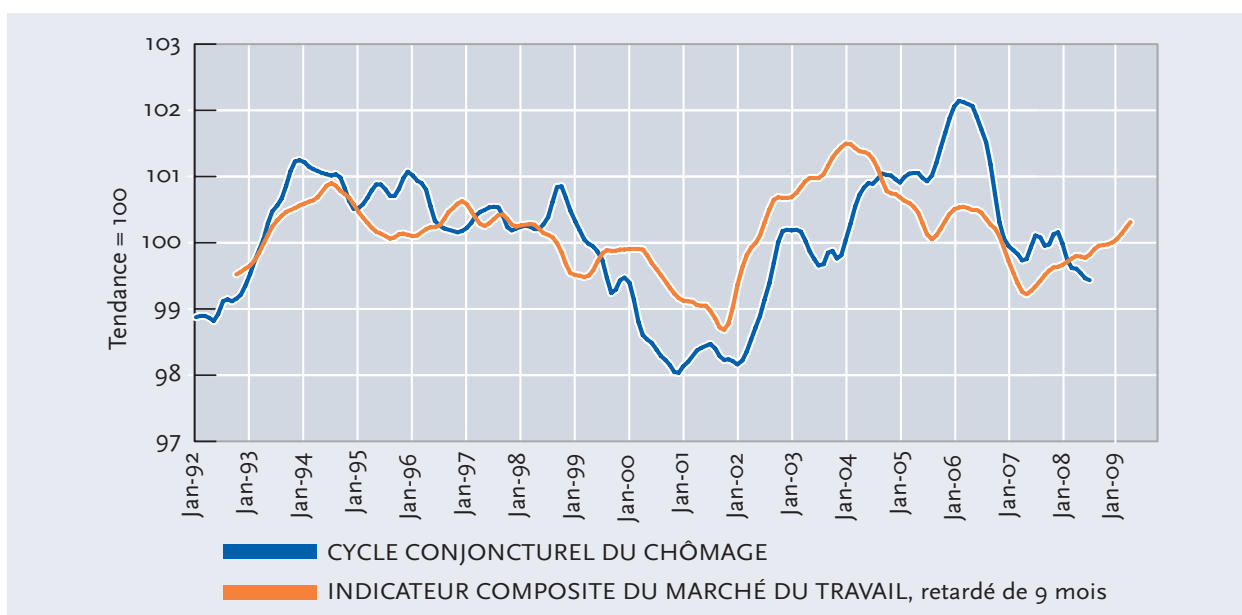


### 1.3. Evolution de l'indicateur avancé du marché du travail

L'indicateur avancé du marché du travail prévoit l'évolution à court terme de l'inadéquation entre offre et demande de travail au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, approchée par le nombre de demandeurs d'emploi bruxellois. Son caractère prévisionnel optimal est estimé à neuf mois. Il a été conçu à partir de deux séries lissées et désaisonna-

lisées. La première est l'indice Federgon qui rend compte de l'évolution de l'activité intérimaire en Belgique, l'intérim étant réputé réagir relativement vite aux changements de la demande de travail. La seconde série est le nombre d'emplois vacants reçus et gérés par Actiris qui donne également un signal précoce de l'évolution de la demande.

GRAPHIQUE 2: Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale



Source: Actiris, Federgon et calculs propres.

Le graphique 2 compare l'évolution de l'indicateur avancé du marché du travail décalé de 9 mois avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Depuis le record absolu proche des 100.000 demandeurs d'emploi atteint début 2006, le cycle conjoncturel du nombre de chômeurs bruxellois connaît une tendance à la baisse, qui s'est poursuivie ces derniers mois. L'indicateur avancé du marché du travail laisse, quant à lui, présager une recrudescence dans le nombre de chômeurs dans les mois à venir. Ceci pourrait notamment s'expli-

quer par le ralentissement actuel au niveau de l'économie.

Cependant, cette prévision est à considérer avec beaucoup de prudence étant donné les nombreux changements intervenus dans les systèmes de chômage nationaux et régionaux (suppression de pointage, sanctions, intensification de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, etc.) depuis 2006. Il est en effet possible que l'indicateur avancé ait des difficultés à capter ces effets à court terme dans notre modèle. Dès lors, dans les prochains mois, l'indicateur avancé sera revu afin d'essayer de tenir compte de ces changements structurels sur le marché du travail.

## 2. Tableau de bord

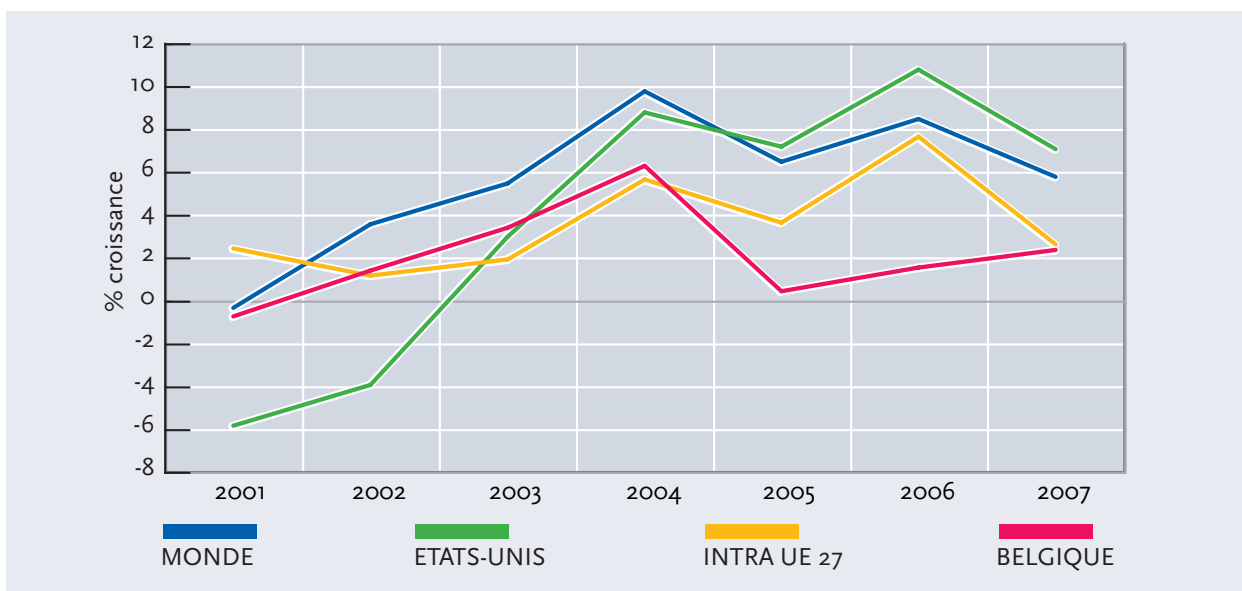
### 2.1. Contexte international

#### • Montée en flèche de l'inflation

L'économie mondiale a connu une croissance vigoureuse entre 2003 et 2007. Celle-ci s'est néanmoins affaiblie suite à l'éclatement, l'été passé, d'une bulle immobilière aux États-Unis qui a initié une période de fortes turbulences sur les marchés financiers internationaux. Si les effets de la crise se font encore sentir, le Fonds Monétaire International (FMI) a néanmoins revu légèrement à la hausse ses projections de croissance pour 2008, à 3,9% au lieu des 3,7% annoncés dans le précédent baromètre. Ces résultats restent toutefois en-deçà de la croissance affichée en 2007 (5%) et de nombreux éléments, comme les statistiques de chômage aux États-Unis ou les indices de coûts

de transports internationaux, laissent penser que la situation économique mondiale restera difficile dans les mois à venir. Cependant, la principale préoccupation de ces derniers mois fut la montée généralisée de l'inflation, poussée par l'explosion des cours des matières premières et des produits alimentaires. Selon les dernières estimations du FMI, l'inflation devrait atteindre 3,4% pour les pays industrialisés (au lieu de 2,6%) et 9,1% pour les économies émergentes (au lieu de 7,4%). Cette hausse de prix est particulièrement gênante étant donné qu'elle limite la marge de manœuvre des banques centrales dans leur tentative de relance économique.

GRAPHIQUE 3: Evolution du commerce mondial en termes réels, 2001-2007



Source: Eurostat, Banque Nationale de Belgique, OMC.

Les révisions à la hausse des prévisions du FMI sont notamment expliquées par le fait que l'économie américaine est jusqu'à présent parvenue à éviter la forte récession annoncée par de nombreux économistes. Le plan de relance budgétaire, sous forme de crédits d'impôt en faveur des ménages a dopé la consommation américaine. En outre, le commerce extérieur est devenu un moteur de l'économie suite à la baisse du dollar. La croissance des exportations et de la consommation des ménages a généré une accélération du PIB au second semestre 2008 de l'ordre de 1,2%. Au vu de ces résultats, la croissance ralentirait en 2008 à 1,3% selon le FMI, soit plus qu'initialement prévu. À noter toutefois que ces résultats ont déçu de nombreux économistes, le plan de relance ayant entraîné une dépense des ménages moins importante que ce qui avait été espéré. En outre, ses effets devraient s'amenuiser dans les mois à venir faisant baisser la consommation intérieure. Cette dernière pourrait également être freinée par le rationnement des crédits, la hausse du chômage et l'augmentation du prix du pétrole et des produits alimentaires. À noter encore que l'inflation américaine a atteint son plus haut niveau depuis 1991, à 5,5%. Enfin, le ralentissement global de l'économie mondiale devrait entraîner une réduction de la demande extérieure. Par conséquent, de nombreux spécialistes prédisent un net ralentissement de l'économie américaine sur le deuxième semestre 2008, avant une reprise très progressive à partir de 2009.

Quant à l'économie européenne, elle a assez bien résisté lors du premier trimestre 2008 face au ralentissement économique mondial en raison d'une activité interne intense. Elle affichait une accélération de sa croissance atteignant 0,7% contre 0,4% au cours du quatrième trimestre 2007. Cependant, l'affaiblissement du dollar et la forte hausse des prix du pétrole ont fini par avoir raison de la croissance européenne. Ce sont plus particulièrement la consommation des ménages et les investissements des entreprises qui ont été touchés, ces dernières devant également conjuguer avec un rationnement des crédits. Selon les estimations provisoires d'Eurostat, au cours du deuxième trimestre 2008, la croissance du Produit Intérieur Brut de la

zone euro a baissé de 0,2% par rapport au trimestre précédent. Cette contraction est la première depuis la création de la zone euro et a été particulièrement importante en Allemagne (-0,5%), en France (-0,3%) et en Italie (-0,3%). Par conséquent, en comparaison avec le même trimestre de l'année précédente, la zone euro a connu une faible croissance de 1,5%. Au vu des indicateurs économiques, le climat ne devrait pas s'améliorer pour le troisième trimestre 2008. Ainsi, l'indicateur du sentiment économique<sup>1</sup> est descendu à 89,5, soit son plus bas niveau depuis mars 2003. De la même façon, l'indicateur de confiance en Allemagne, figurant parmi les principaux moteurs de la zone euro, affiche un recul pour le troisième mois consécutif. De ce fait, Eurostat a légèrement revu à la baisse ses perspectives de croissance pour 2009. Pour la zone euro, l'institut table désormais sur une hausse de 1,7% du PIB en 2008 et 1,5% en 2009. Comme indiqué dans le précédent baromètre, les chiffres relatifs au marché du travail sont par contre plus encourageants. Si le taux de chômage dans la zone euro a légèrement grimpé par rapport à la dernière publication, passant de 7,1% à 7,3%, il reste néanmoins inférieur au niveau de juillet 2007 (7,4%).

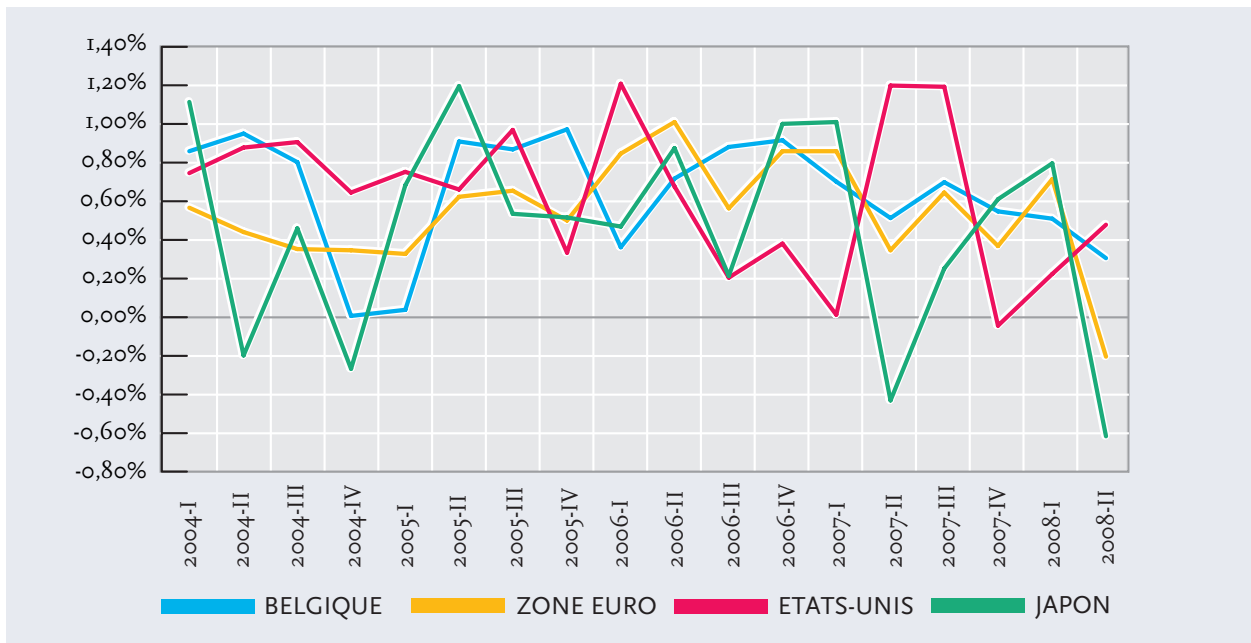
Le Japon n'est pas plus épargné que l'Europe par le ralentissement économique, comme l'illustre le graphique 4. Son Produit Intérieur Brut, qui se place en deuxième position dans le classement mondial, a enregistré une baisse de 0,6% entre avril et juin 2008 par rapport au trimestre précédent. Cela correspond à une contraction de 2,4% en rythme annuel. Le Japon accuse le coup d'un affaiblissement des commandes en provenance des États-Unis et de l'Europe, mais également d'un déclin de consommation intérieure et d'un repli des investissements en raison des prix élevés de l'énergie et des matières premières. Comme le reste du monde, le Japon voit en effet son inflation monter dangereusement. Il a d'ailleurs revu ses prévisions à la hausse : une augmentation des prix de 1,9% pour l'année en cours contre 1,1% prévu initialement. Il s'agit du taux le plus élevé depuis 1997. Selon les prévisions du FMI, la croissance japonaise devrait s'établir à 1,5% en 2008 et 2009 contre 2,1% en 2007.

<sup>1</sup> L'indicateur du sentiment économique (publié par Eurostat) combine les statistiques relatives à la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprises et constitue un bon indice avancé de l'évolution du PIB.

Du fait de la croissance de leur demande intérieure, de leur rôle grandissant dans le commerce mondial et du renforcement de leur cadre de politique économique, les pays émergents et en développement ont dans un premier temps limité les effets de contagion dus à la crise financière et affiché une croissance encore robuste au premier trimestre 2008. Ces pays commencent toutefois à ressentir les effets de la montée en flèche de l'inflation, parti-

culièrement importante dans ces contrées et freinant la consommation des ménages. En outre, le ralentissement des économies occidentales affecte leurs exportations de manière non négligeable. Ainsi, selon les dernières prévisions du FMI, la croissance devrait diminuer pour atteindre 7% en 2008-2009 contre 8% en 2007. La réalité d'un découplage entre ces économies et les économies occidentales reste à confirmer en temps de crise.

GRAPHIQUE 4: Evolution trimestrielle du PIB en euros chaînés\*



\* Croissance à un trimestre d'intervalle, données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000.  
Source: Eurostat et calculs propres.

### • Le dilemme des Banques Centrales : lutter contre l'inflation ou la récession ?

Les autorités monétaires se trouvent toujours dans la situation délicate de devoir conjuguer avec la montée des pressions inflationnistes sans perdre de vue le ralentissement de la croissance. Les réponses adoptées sont cependant contrastées, comme on le décrit ci-dessous.

Aux États-Unis, depuis l'éclatement de la crise sur les marchés des crédits hypothécaires à risque («subprimes») et la crise de confiance qui en a découlé sur le marché bancaire, la Réserve Fédérale américaine (Fed) avait opté pour une poli-

tique de relance de la croissance au travers notamment d'une baisse des taux massive. De 5,25% en juillet 2007, le taux de refinancement est passé à 2%. De nombreuses liquidités ont également été injectées sur les marchés financiers. Cependant, les prévisions de croissance s'avérant finalement meilleures que prévues pour le deuxième trimestre 2008, la Fed a changé son fusil d'épaule et s'inquiète à présent davantage de l'inflation qui vient de culminer à 5%. Elle a donc décidé de stopper son cycle de baisse et de maintenir son taux directeur à 2%.

Même dilemme pour la Banque Centrale Européenne (BCE), qui a vu le taux d'inflation de la zone euro atteindre 4% en rythme annuel en juillet 2008, soit plus du double de son objectif. Il s'agit là d'un nouveau record depuis celui atteint en mars 2008. Inquiète de ce dérapage des prix, l'institution responsable de la politique monétaire a décidé de relever son taux d'intérêt directeur de 4% à 4,25% début juillet pour contrer la hausse des prix. Il s'agit de son plus haut niveau depuis sept ans. La BCE n'avait plus modifié sa politique monétaire depuis juin 2007, date à laquelle le taux de refinancement avait été porté de 3,75% à 4%. Cependant, suite à la sortie des chiffres relatifs à la croissance de la zone euro, très décevants sur le

dernier trimestre, la BCE a reconnu indirectement que le risque principal pour les prochains mois concernera probablement plutôt la croissance économique. Le taux directeur n'en a pas moins été reconduit à 4,25% le 3 septembre 2008, confirmant à l'opposé de la Fed la préoccupation d'abord axée sur la stabilité des prix de l'institution européenne.

Quant à la Banque du Japon (BoJ), coincée entre une poussée de l'inflation et un ralentissement économique, elle a décidé de maintenir son taux directeur inchangé à 0,5%, privilégiant son soutien à la croissance. Ce dernier prévaut depuis février 2007. Il s'agit du taux le plus bas appliqué par la banque centrale d'une grande économie.

### • Relâchement des tensions sur le marché des changes et des produits pétroliers

TABLEAU 1: Evolution du cours de change du dollar US par rapport à l'Euro

Dollars US par euro		
	Moyenne de la période	Fin de la période
2008-03	1,5527	1,5526
2008-04	1,5750	1,5639
2008-05	1,5557	1,5748
2008-06	1,5553	1,5849
2008-07	1,5770	1,5611
2008-08	1,4975	1,4735

Source: BCE.

Il ressort du tableau 1 que pour la première fois depuis longtemps, le dollar américain semble donner quelques signes de redressement par rapport à l'euro. Après avoir atteint un record historique mi-

avril à 1,599, le rapport dollar-euro s'est adouci, repassant en dessous de la barre des 1,40 euro pour un dollar début septembre. Plusieurs justifications ont été avancées pour expliquer le phénomène dont notamment la détérioration des perspectives de croissance européenne, la chute des prix des matières premières libellées en dollar ou encore les prévisions tablant sur une probable baisse des taux de la BCE dès l'an prochain pour soutenir l'activité économique de la zone euro. Étant donné les directions opposées que pourraient prendre les politiques monétaires américaines et européennes, le dollar devrait continuer à s'apprécier par rapport à l'euro. Si cette évolution peut s'avérer positive pour la compétitivité des exportations européennes, son effet indirect sur l'inflation risque quant à lui d'être négatif pour la zone, de nombreux biens importés étant libellés en dollars à commencer par les matières premières.



GRAPHIQUE 5: Evolution du prix du pétrole brut



Source: U.S. Department of Energy, Energy Information Administration.

Sur le marché des produits énergétiques, le prix du pétrole a amorcé un cycle haussier à la fin des années 90. Cette tendance s'est confirmée ces dernières années et de manière plus marquée encore ces derniers mois, comme on peut l'observer à partir du graphique 5. On peut aujourd'hui parler de flambée historique des prix du pétrole. Ainsi, le cours du Brent de la Mer du Nord a poursuivi sa course folle et a plus que doublé en un an. Il a dépassé le seuil symbolique des 140 dollars début juillet, pour se propulser jusqu'à 143,95 USD ce même mois. Cette tendance haussière est principalement expliquée par des perturbations au niveau de l'offre de pétrole. Les craintes en matière d'approvisionnement sont en effet restées vives du fait de tensions géopolitiques, notamment au Nigeria et en Iran, importantes régions de production pétrolière. De même, le mois de juin marque le début de la traditionnelle saison des ouragans du Golf du Mexique, où sont implantées un quart des installations pétrolières américaines. Enfin, la spéculation va bon train. L'affaiblissement du billet vert incite en effet les investisseurs à se tourner vers l'achat de matières premières libellées en dollar afin de se protéger de l'inflation.

Toutefois, les prix du pétrole ont connu un reflux impressionnant à partir de la mi-juillet étant donné une demande qui montre certains signes d'essoufflement. En effet, si la demande de pétrole des pays émergents reste vigoureuse malgré la baisse des subventions sur le carburant dans certains d'entre eux, celle des pays industrialisés s'est contractée. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène. Parmi ceux-ci, on retrouve la forte hausse des prix des hydrocarbures à laquelle s'ajoute des perspectives économiques moroses. Plus particulièrement, outre le ralentissement de l'économie américaine, on assiste actuellement aux premiers signes d'essoufflement de la croissance en Europe. Or, les États-Unis et l'Europe sont les premiers consommateurs mondiaux de pétrole. Enfin, la hausse du dollar pourrait également expliquer cette chute.

À la clôture du présent baromètre, le baril de pétrole Brent de la Mer du Nord campait à 100,72 USD, soit une baisse de 26% par rapport à la publication de juillet 2008.

## 2.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux

### • Croissance du PIB

En raison de la dégradation du contexte économique mondial, l'activité économique vigoureuse de 2007 a laissé la place à un ralentissement à partir de la mi-2008. En effet, les projections économiques pour la Belgique prédisent un net recul de la croissance du PIB belge cette année et l'année prochaine. Celle-ci devrait atteindre 1,6% en moyenne annuelle en 2008 et 1,2% en 2009 contre 2,8% en 2007 (tableau 2). Cette baisse de la croissance résulte d'une détérioration de toutes les composantes du PIB à l'exception de la consommation publique.

En 2007, la demande intérieure a apporté une contribution positive à la croissance du PIB. En effet, si on observe la consommation des particuliers, leur pouvoir d'achat a été soutenu l'année passée par les nouvelles créations d'emplois, la

hausse des salaires et l'augmentation des revenus de la propriété. Ce climat économique favorable avait dynamisé les dépenses des ménages. Mais l'inflation très importante de 2008 diminue le pouvoir d'achat et le moral des particuliers, entraînant un ralentissement de la consommation de ceux-ci (1,4% en 2008 contre 2,6% en 2007). L'investissement des ménages sera également en baisse par rapport à 2007. Seule la consommation publique devrait rester soutenue. Dès lors, la croissance de la demande intérieure devrait connaître un ralentissement en 2008 (2,4% en 2008 et 1,1% en 2009 contre 3,1% en 2007).

Enfin, la dégradation du commerce international et l'appréciation passée de l'euro devraient conduire à une diminution des exportations en 2008.

TABLEAU 2: Taux de croissance annuel du PIB en volume : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l'UE-15

	Région de Bruxelles-Capitale	Belgique	UE-15
2000	3,5	3,7	3,9
2001	1,9	0,8	1,9
2002	3,4	1,5	1,1
2003	0,3	1,0	1,2
2004	2,5	3,0	2,3
2005	2,7	1,7	1,8
2006	2,2	2,8	2,9
2007(e)	n.d.	2,8 (0,1)	2,7
2008(e)	n.d.	1,6 (-0,1)	1,7
2009(e)	n.d.	1,2 (-0,5)	1,5

(e) Estimations. Entre parenthèses: différence par rapport au dernier baromètre.  
Source: Eurostat, ICN, BNB.

Étant donné que les exportations belges sont destinées en grande partie aux autres pays membres de l'Union Européenne et que notre pays tire une partie importante de ses revenus de ces exportations, il est normal que l'évolution de l'économie belge suive généralement le schéma conjoncturel euro-

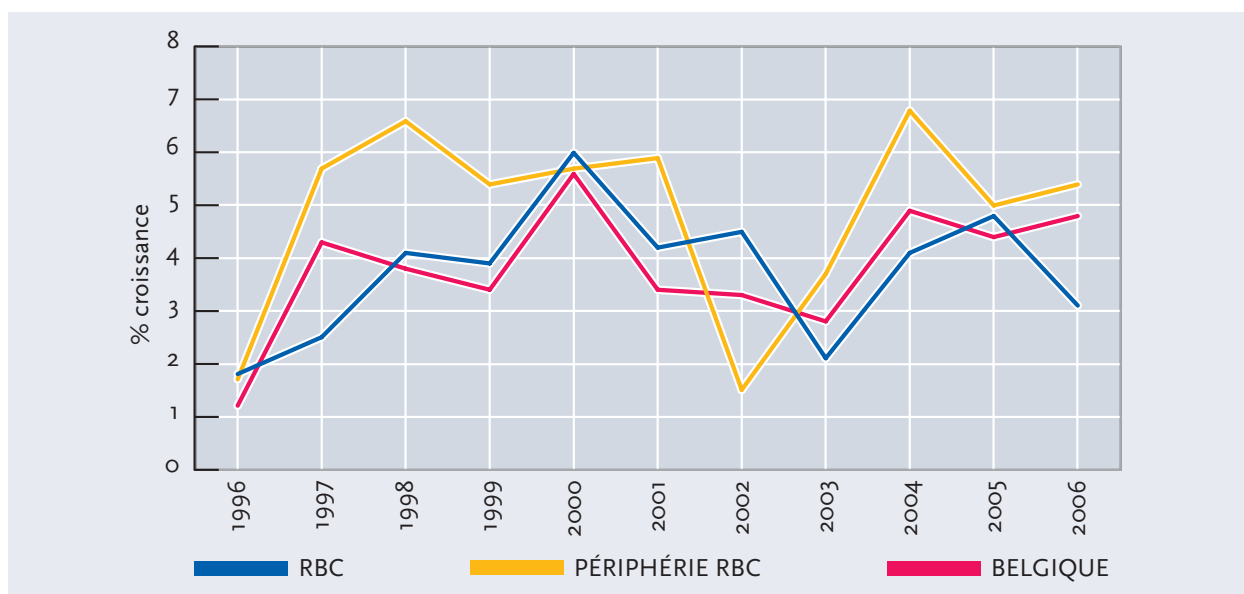
péen. Comme le montre le tableau 2, l'année 2008 devrait atteindre une croissance légèrement plus élevée au niveau européen qu'au niveau belge. En 2009, l'écart serait plus important en défaveur de la Belgique.

En mars dernier, l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a publié les derniers chiffres du PIB de la Région de Bruxelles-Capitale. La croissance du PIB à prix courants en 2005 s'était finalement avérée meilleure (4,6%) qu'en moyenne dans le pays (4,2%). De plus, la structure sectorielle largement tertiaire de l'économie bruxelloise semble l'avoir rendue moins sensible à la hausse des prix enregistrée. Dès lors, comme l'indique le tableau 2, à prix constants, la Région avait enregistré une croissance de son PIB largement plus favorable (2,7%) que le Royaume dans son ensemble (1,7%). Par contre, les estimations provisoires parues pour 2006 semblent montrer une relation inverse entre la Région et le Royaume. En effet, la croissance du PIB à prix courants en 2006 (3,1%) est moins importante qu'en moyenne dans le pays (4,9%). Et bien que la structure sectorielle de Bruxelles amenuise cette différence, elle se confirme à prix constants (2,2% à Bruxelles contre 2,8% en Belgique).

Comme le montre le graphique 6, il existe un décalage entre le profil conjoncturel de Bruxelles et celui du Royaume. En 2001 et 2002, Bruxelles poursuivait sa croissance à un rythme plus soutenu que le reste de la Belgique. En 2003, la valeur ajoutée bruxelloise a chuté brutalement et ne s'est pas aussi bien rétablie en 2004. Bien qu'en 2005, nous assistions à une légère reprise en moyenne annuelle, la croissance chute à nouveau en 2006 (graphique 6).

Les caractéristiques sectorielles propres à Bruxelles expliquent en partie ce décalage. Ces évolutions coïncident avec celles observées pour le secteur financier, où le creux du cycle s'est produit en 2003 soit plus tard que pour les autres secteurs. Or le secteur financier est un déterminant majeur des fluctuations de la valeur ajoutée (VA) bruxelloise alors qu'il n'intervient que marginalement dans les fluctuations de la VA des deux autres régions.

GRAPHIQUE 6: Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie\* et en Belgique



\* La périphérie est définie comme le Brabant wallon et le Brabant flamand.

Source: ICN.

Comme nous l'indiquions déjà dans les éditions précédentes de ce baromètre, la croissance économique de la périphérie bruxelloise reste, depuis quelques années, globalement plus élevée que celle de la Région bruxelloise, ou même que celle du

Royaume. En effet, rappelons que la fonction de centre économique de Bruxelles déborde du strict territoire régional. Les arrondissements limitrophes de la Région, à savoir Louvain, Hal-Vilvorde et Nivelles, disposent de plus grands

espaces et peuvent donc accueillir une production davantage industrielle. Leur situation particulière leur confère ainsi un profil de croissance plus marqué et largement en expansion ces dernières années. Cependant, même si en 2005 la croissance de la périphérie reste plus importante qu'à

Bruxelles et en Belgique, il n'y a qu'à Bruxelles que celle-ci ne connaît pas un recul. Mais comme le montre le graphique 6, ce recul a lieu entre 2005 et 2006 à Bruxelles alors que la Belgique et la périphérie bruxelloise entament déjà une légère remontée sur cette période.

## • Inflation<sup>2</sup>

L'inflation s'est accélérée cette année en Belgique pour atteindre un niveau supérieur à celui de la zone euro. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, cette accélération est liée à l'accroissement des prix des produits alimentaires et énergétiques. D'après la BNB<sup>3</sup>, le différentiel entre l'inflation de la zone euro et de la Belgique s'explique plus particulièrement par la hausse des prix pétroliers. Les prix des produits pétroliers ont un effet à court terme plus important sur l'indice des prix à la consommation harmonisé belge en raison, en partie, de la pondération plus élevée de ces produits dans le panier de référence. Si l'inquiétude envers un effet de l'indexation automatique des salaires sur l'inflation existe chez certains acteurs ou observateurs de l'économie, cet impact n'est pas observé à ce jour.

Sur la base des prévisions mensuelles publiées le 2 septembre dernier par le BFP, le taux d'inflation annuel devrait s'élever à 4,7% en 2008, contre 1,8% en 2007, ce qui représente une augmentation importante comme les consommateurs ont pu le ressentir. En l'absence de nouveaux chocs sur les prix mondiaux, cette inflation devrait toutefois diminuer en 2009 pour atteindre un taux de 2,7%.

TABLEAU 3: Evolution de l'indice des prix à la consommation

	Indice (2004 = 100)	Taux de croissance annuel (%)
2008-01	108,8	3,5
2008-02	109,6	3,6
2008-03	110,4	4,4
2008-04	110,7	4,2
2008-05	111,7	5,2
2008-06	112,3	5,8
2008-07	112,9	5,9
2008-08	112,2	5,4
2008-09 (e)	112,3	5,4
2008-10 (e)	112,5	5,0
2008-11 (e)	112,7	4,2
2008-12 (e)	113,1	4,3

(e) Estimations.  
Source: Bureau Fédéral du Plan.

L'indice pivot a été dépassé en août de cette année. Selon les prévisions mensuelles de "l'indice santé" du BFP, le prochain dépassement de l'indice pivot devrait se produire en juillet 2009, entraînant une adaptation au coût de la vie, des allocations sociales et des salaires dans la fonction publique de 2%, respectivement en août 2009 et en septembre 2009.

<sup>2</sup> Compte tenu de l'étroitesse du territoire, des flux économiques qui traversent les différentes régions et des mécanismes communs d'indexation, les informations régionales relatives aux prix sont généralement reprises de statistiques nationales.

<sup>3</sup> Banque Nationale de Belgique (2008), « Inflation et indexation en Belgique : cause et éventuelles conséquences de l'actuelle accélération de l'inflation », Revue économique, Printemps 2008.

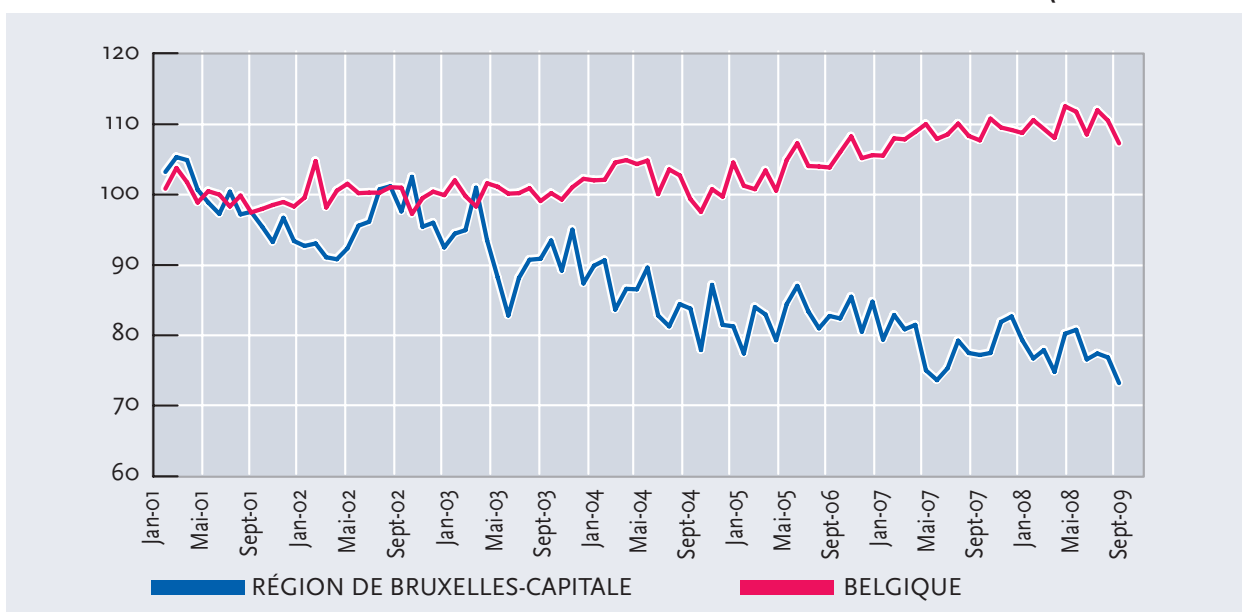
## 2.3. Economie bruxelloise

### • La production industrielle

Parmi les différentes sources statistiques à notre disposition, nous avons décidé d'approcher l'activité industrielle bruxelloise à l'aide de l'indice de production publiée par le SPF Économie ainsi que par

les résultats issus des «Enquêtes de conjoncture» de la BNB. Si le premier reflète davantage les évolutions récentes du secteur industriel, les seconds traduisent également les prévisions à court terme.

GRAPHIQUE 7: Evolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (indice 2000=100)



Source: SPF Economie-DGSIE.

L'indice de production a pour objectif d'approcher, à partir d'une enquête mensuelle, la valeur ajoutée aux coûts des facteurs des industries extractives, manufacturières et de la construction. L'analyse de son évolution à partir du graphique 7 nous montre un décalage important entre la Région et le reste du pays. L'explication réside dans l'exiguïté territoriale de Bruxelles qui la prédispose moins que les autres régions au développement de l'industrie. En outre, les branches industrielles caractérisées par une croissance rapide ces dernières années au niveau national (telle que la chimie par exemple) y sont moins représentées.

On observe également que l'écart s'est creusé à partir de la mi-2005. Cette période correspond à une reprise de l'activité industrielle en Belgique. Au même moment, la production bruxelloise, après

une période de décroissance, s'est stabilisée, une reprise ayant même été envisagée. C'était sans compter sur la restructuration des activités de la société VW (devenue Audi Brussels) à Forest, fin 2006 expliquant la forte chute de l'indice bruxellois début 2007. Depuis, l'évolution bruxelloise reste globalement parallèle à l'évolution nationale de l'indice mais avec des variations plus marquées. À plus court terme, selon les données du SPF Économie, depuis janvier 2008, la production industrielle bruxelloise a connu une chute, lui faisant atteindre son plus bas niveau historique depuis la création de la Région.

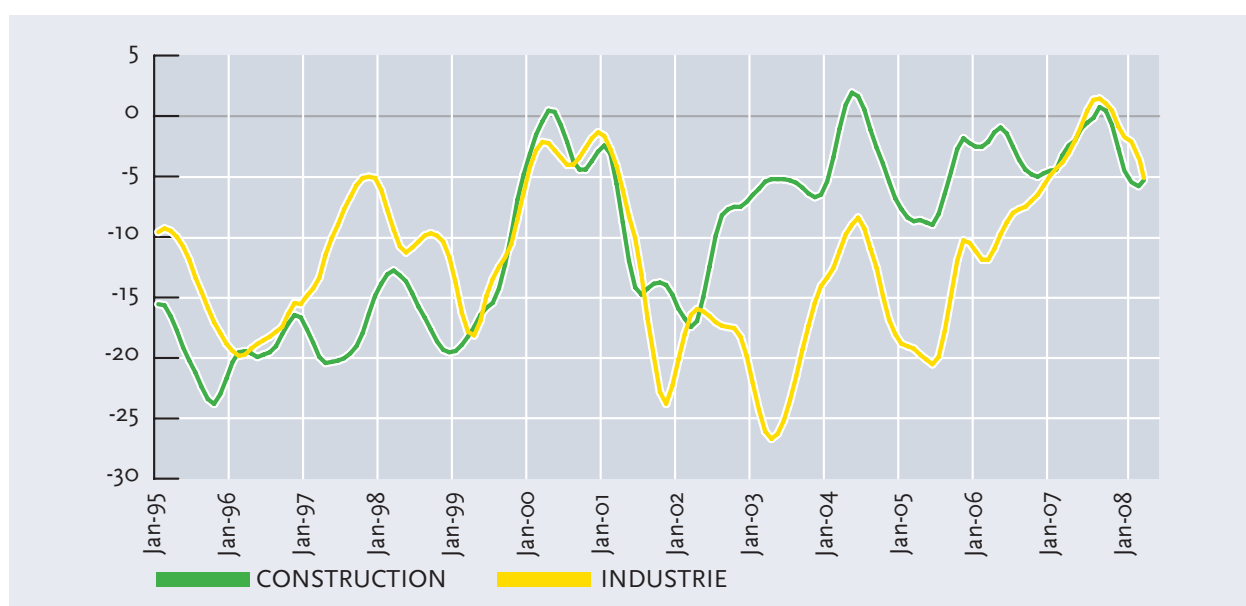
Ces conclusions sont confirmées par les résultats désaisonnalisés et lissés de l'enquête de la conjoncture menée par la BNB pour l'industrie et la construction, qui reflète plutôt les prévisions des



entrepreneurs bruxellois pour les mois à venir. On peut en effet observer, à partir du graphique 8, que si le moral des chefs d'entreprise était au beau fixe depuis le milieu de l'année 2005, leur confiance a pris un sérieux coup à partir du troisième trimestre 2007, et ce aussi bien dans le secteur de l'industrie que dans celui de la construction. Par conséquent, si l'économie bruxelloise a jusqu'à présent plutôt bien résisté aux turbulences extérieures, la baisse de moral des entrepreneurs suggère une déprécia-

tion du climat conjoncturel pour les mois à venir. Plus particulièrement, on peut observer que la valeur chiffrée de la courbe synthétique de l'industrie manufacturière est repassée dans le rouge en décembre 2007. Depuis, elle n'a fait que diminuer pour atteindre son plus bas niveau depuis décembre 2006. Quant à l'indicateur relatif au secteur de la construction, il faut remonter jusqu'à août 2005 pour observer un tel pessimisme de la part des entrepreneurs.

GRAPHIQUE 8: Enquête sur la conjoncture dans l'industrie manufacturière et la construction en RBC\*



Source: BNB

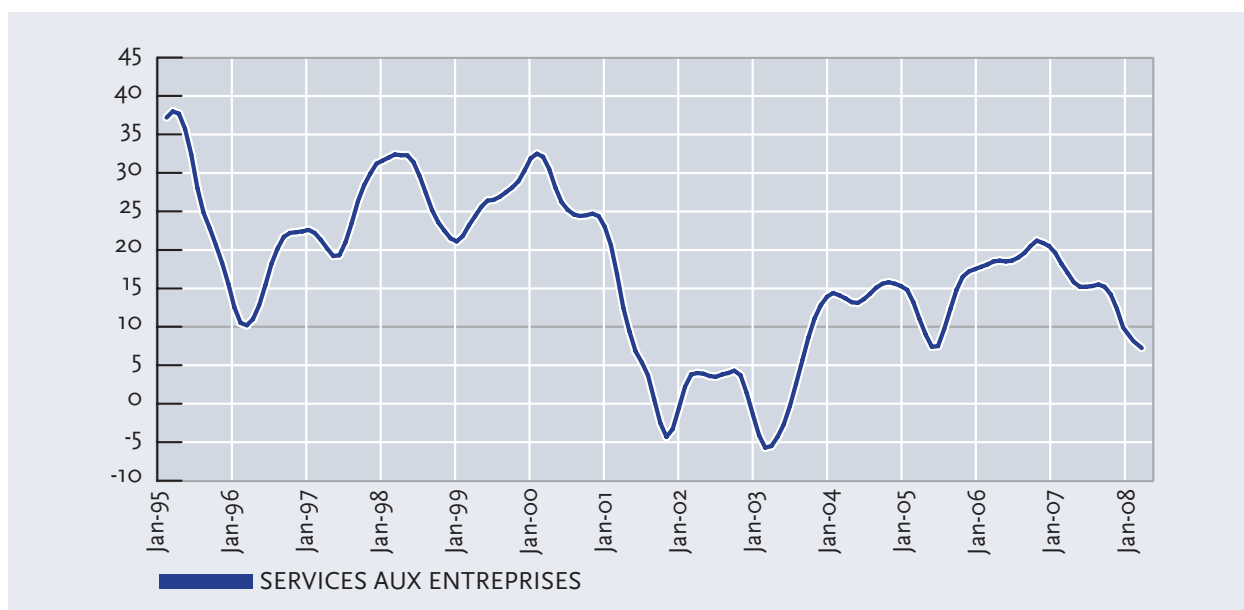
\* Données désaisonnalisées et lissées.

#### • Les services: nouvelles données sur la confiance des entreprises

Le graphique 9 présente les résultats désaisonnalisés et lissés de l'enquête de la conjoncture menée par la BNB pour les services aux entreprises. Afin que cette enquête puisse rendre compte de façon significative de la confiance des entreprises de la Région bruxelloise, l'IBSA a demandé à la BNB d'augmenter la taille de l'échantillon dans la Capitale. Cet élargissement a été réalisé au premier

semestre de l'année 2007. Tout comme dans l'enquête nationale, ce sont les entrepreneurs de la branche des services aux entreprises qui sont interrogés. Pour rappel, avec les services d'intermédiation financière, les services aux entreprises représentent la part la plus importante de la valeur ajoutée marchande à Bruxelles.

GRAPHIQUE 9: Enquête sur la conjoncture dans les services aux entreprises en RBC\*



\* Données désaisonnalisées et lissées.  
Source: BNB.

Comme nous l'indiquions déjà dans les éditions précédentes du baromètre, les réponses des entrepreneurs de cette branche présentent un score synthétique positif nettement supérieur à celui observé dans l'industrie. Toutefois, la courbe n'atteint pas les niveaux élevés qu'elle a connus à la fin des années 1990 et au début des années 2000. En outre, la confiance des entreprises semble s'être

retournée depuis la fin de l'année 2006. Cette baisse de confiance des entrepreneurs se serait cependant tassée à la fin du deuxième et au début du troisième trimestre de 2007 pour replonger depuis octobre 2007. Cela faisait 5 ans que le moral des entrepreneurs dans le secteur des services n'avait plus été aussi bas.

## 2.4. Marché du travail

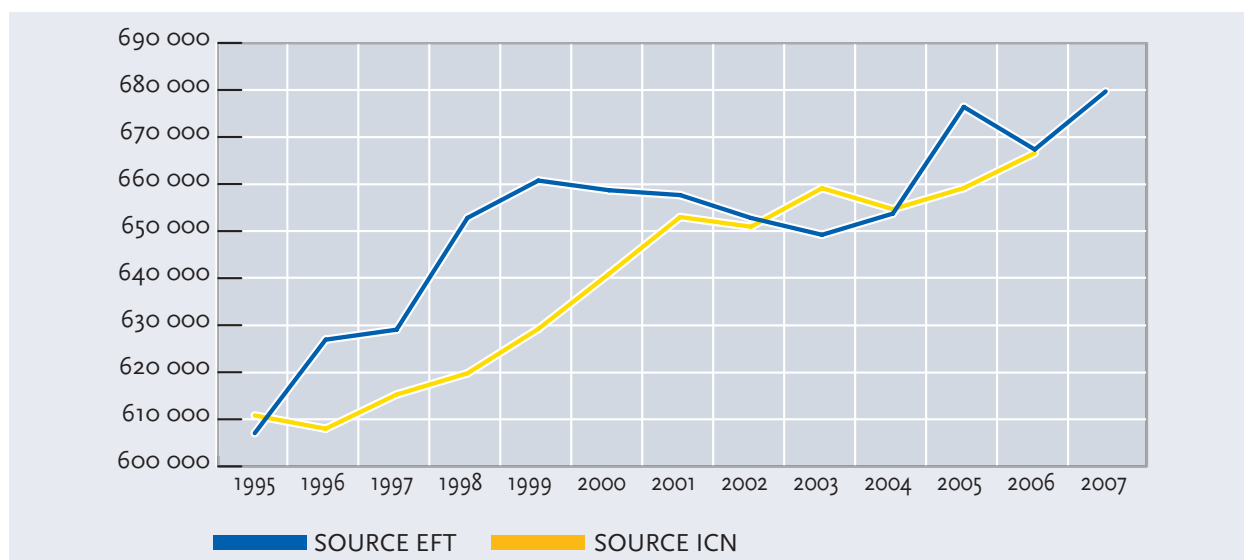
### • Emploi intérieur

TABLEAU 4: Emploi intérieur total (% de croissance annuelle)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2004	4 139 174 (1,69)	653 808 (0,70)
2005	4 235 310 (2,32)	676 590 (3,48)
2006	4 262 883 (0,65)	667 495 (-1,34)
2007	4 380 213 (2,75)	679 889 (1,86)

Source: SPF Economie-DGSIE (EFT).

GRAPHIQUE 10: Evolution de l'emploi intérieur



Source: ICN, SPF Economie-DGSIE (EFT).

Le tableau 4 et le graphique 10 illustrent l'évolution récente de l'emploi intérieur en Région de Bruxelles-Capitale. Cet indicateur reflète le nombre d'emplois effectifs générés par l'activité économique au sein de la Région, occupés ou non par des Bruxellois. Deux sources distinctes sont à notre disposition pour approcher cette variable. Il s'agit d'une part de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) et d'autre part des données issues de l'Institut des Comptes Régionaux (ICN).

Malgré des divergences notables en fonction des sources utilisées, on observe une forte croissance de l'emploi bruxellois durant la deuxième moitié des années 1990 ainsi qu'un léger essoufflement au début des années 2000. Toutefois, depuis 2004, les résultats issus de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) du SPF Economie mais également ceux de l'ICN arborent une nouvelle période de croissance. Pour 2006, les deux sources de données arrivent à

des conclusions similaires: le niveau de l'emploi intérieur au sein de la Région correspondait à environ 667.000 travailleurs. Enfin, 2007 s'annonce comme une année pleine de succès selon le SPF Economie. La création d'emplois à Bruxelles se serait élevée à 12.394 unités (+1,9%), portant le nombre d'emplois à 679.889, un record. En outre, la troisième partie du baromètre nous montrera que ce sont les Bruxellois qui ont plus particulièrement profité de cette croissance. Cette dernière a cependant été plus faible que celle affichée au niveau national (2,8% pour la même année).

Selon les dernières estimations du SPF Economie relatives au premier trimestre 2008, la situation de l'emploi continuerait à être plutôt favorable. Malgré une conjoncture internationale plutôt morose, l'évolution de l'emploi bruxellois afficherait toujours des valeurs positives de l'ordre de 1,9% par rapport au dernier trimestre de 2007.

## • Taux d'emploi

TABLEAU 5: Comparaison du taux d'emploi en % de la population de 15 à 64 ans

	UE-15	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	64,4	59,6	53,2
2004	64,8	60,3	54,1
2005	65,4	61,1	54,8
2006	66,2	61,0	53,4
2007	66,9	62,0	54,8

Source: Eurostat et SPF Economie-DGSIE.

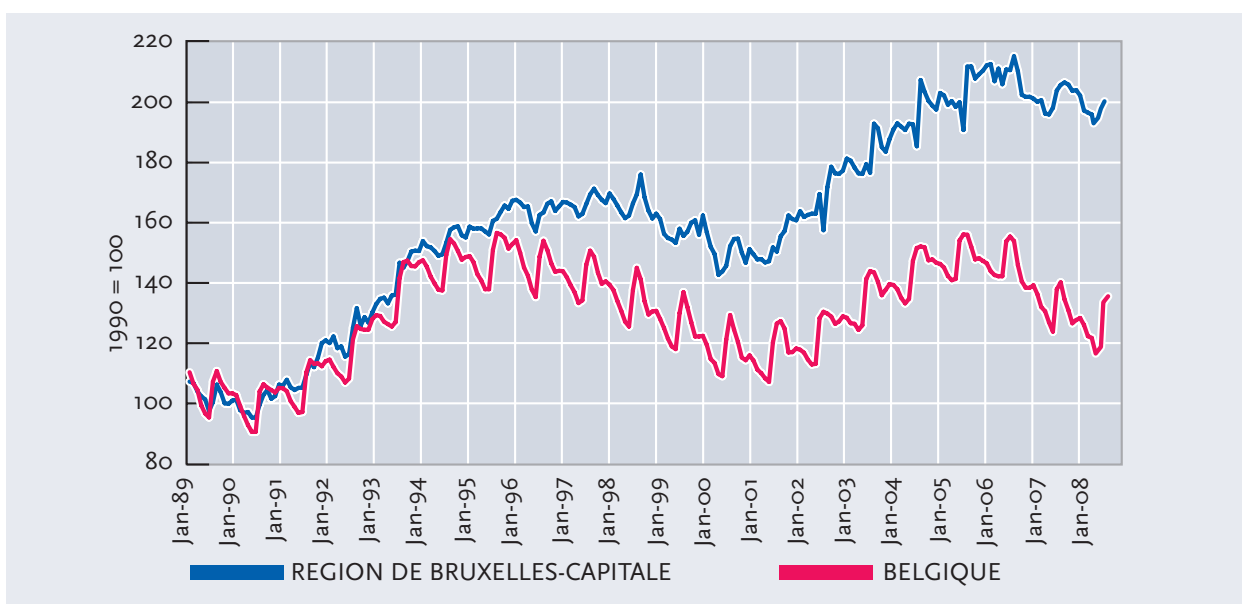
Le tableau 5 compare les taux d'emploi prévalant au sein de l'Union européenne, de la Belgique et de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette variable est définie comme étant le rapport entre le nombre d'actifs occupés et la population en âge de travailler (15-64 ans). Dans le cas de Bruxelles, il s'agit donc cette fois d'une mesure de l'occupation des Bruxellois indépendamment de leur lieu de travail.

En 2000, au sommet européen de Lisbonne, un objectif de taux d'emploi de 70% pour l'ensemble

des 15-64 ans à l'horizon 2010 a été fixé. En 2007, à trois ans de la date butoir, cet objectif n'a pas encore été atteint, ni par la Belgique ni par la Région, selon les chiffres définitifs de l'Enquête sur les Forces de Travail. Cependant, la Belgique s'en rapproche pas à pas avec un taux d'emploi de 62% en 2007, soit une hausse de 2,4% par rapport à 2003. Malgré une croissance moins importante, une progression est également perceptible au sein de la Région de Bruxelles-Capitale qui affichait un taux d'emploi de 54,8% en 2007.

## • Chômage

GRAPHIQUE 11: Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (1990 = 100)



Source: Actiris.

TABLEAU 6: Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (données administratives)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2006-III	621 764	98 504
2006-IV	570 214	95 062
2007-I	547 034	93 122
2007-II	511 873	91 313
2007-III	553 870	95 323
2007-IV	517 058	94 927
2008-I	505 702	92 197
2008-II	479 060	90 143

Source: Actiris.

TABLEAU 7: Taux de chômage (données administratives)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2006-III	13,0%	21,4%
2006-IV	11,9%	20,7%
2007-I	11,4%	20,3%
2007-II	10,7%	19,9%
2007-III	11,5%	20,8%
2007-IV	10,8%	20,7%
2008-I	10,5%	20,1%
2008-II	10,0%	19,6%

Source: Actiris.

TABLEAU 8: Taux de chômage\* (données d'enquête)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	7,6%	14,7%
2003	8,2%	15,7%
2004	8,5%	15,9%
2005	8,5%	16,5%
2006	8,3%	17,7%
2007	7,5%	17,2%

\* Selon la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Source: SPF Economie-DGSIE (EFT).

Au cours du deuxième trimestre 2008, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a poursuivi sa dégringolade entamée lors du dernier trimestre 2007. Ainsi, en moyenne, entre avril et juin 2007, on dénombrait 90.143 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) en Région bruxelloise, soit une baisse trimestrielle de 2,2%. Cette diminution se marque tant chez les femmes que chez les hommes. En outre, la diminution du nombre de demandeurs d'emploi est particulièrement marquée pour la classe d'âge des moins de 25 ans (-8,2%) mais également pour les chômeurs détenant un niveau d'étude élevé (-5,2%).

Étant donné ces considérations, on observe, à partir du tableau 7 une baisse du taux de chômage administratif<sup>4</sup> sur le deuxième trimestre 2008 à 19,6%, contre 20,1% au trimestre précédent. Ce niveau n'avait plus été atteint depuis juin 2003, selon Actiris. Le taux de chômage bruxellois poursuivait en effet une tendance haussière depuis 2001 pour se stabiliser en 2007 et mieux repartir à la baisse en ce début d'année 2008. Ce taux de chômage est plus élevé que celui issu des données de l'Enquête sur les Forces de Travail qui équivaut selon les chiffres définitifs à 17,2% pour l'année 2007 (cf. tableau 8). La définition du chômage utilisée par l'enquête repose sur les notions employées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Cette dernière considère comme chômeur toute personne de 15 ans et plus qui au cours de la période de référence était sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi.

Il est malheureusement probable que cette chute du nombre de chômeurs ne se poursuive pas sur le troisième trimestre 2008. Fin août, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés s'est en effet accru de l'ordre de 3.000 personnes supplémentaires par rapport au dernier baromètre. Cette hausse peut être expliquée tant par un facteur saisonnier lié à l'inscription auprès d'Actiris des jeunes sortant de l'école que par un facteur plus conjoncturel, à savoir l'incertitude qui règne actuellement au niveau de l'économie.

<sup>4</sup> Le taux de chômage administratif est ici défini comme étant le rapport entre le nombre de demandeurs d'emplois inoccupés et la population active.



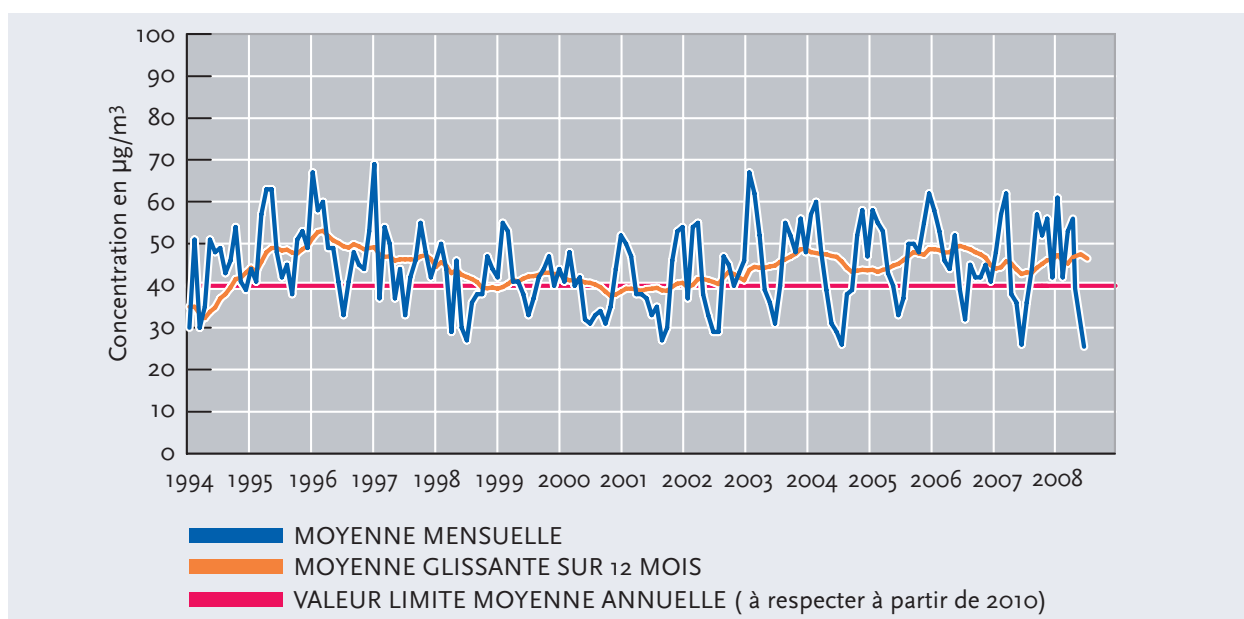
## 2.5. Environnement <sup>5</sup>

### • Qualité de l'air

Le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) est un polluant nocif pour la santé humaine mais également pour l'environnement (contribution à la formation d'ozone, à l'acidification et à la formation de particules de nitrates). Cette pollution est liée aux émissions d'oxydes d'azote produites lors des processus de combustion. Celles-ci se partageaient, en 2006, entre les transports (45%), la consommation énergétique (logements 24%, services 12% et industries 2%), l'incinération (15%) et la cogénération (2%).

Le graphique 12 présente la concentration en NO<sub>2</sub> à la station de Molenbeek, station choisie pour sa localisation urbaine. L'analyse du graphique nous révèle que les concentrations en NO<sub>2</sub> se maintiennent à un niveau relativement constant à travers le temps et souvent supérieur à la future norme européenne. Le respect de cette norme, d'application à partir de 2010, exigera des changements drastiques dans différents secteurs et à différents niveaux.

GRAPHIQUE 12: Evolution des concentrations moyennes en NO<sub>2</sub> relativement à la future norme européenne - station de Molenbeek (1994-août 2008)



Source: IBGE.

Le trafic contribue de manière importante à la pollution de l'air mais également aux nuisances sonores. Ceci est notamment mis en évidence à l'occasion des mesures effectuées lors des «Journées sans voiture» par les laboratoires AIR et BRUIT de Bruxelles-Environnement (IBGE).

Cette journée, organisée depuis 2002 au niveau de l'ensemble de la Région bruxelloise le dimanche (entre 9 et 19 h) de la semaine européenne de la

mobilité, a pour objectif global de favoriser la prise de conscience collective quant à la nécessité et aux possibilités d'agir contre les nuisances générées par la croissance du trafic motorisé en milieu urbain.

Les mesures de qualité de l'air effectuées durant ces journées montrent que les différences de concentrations les plus importantes sont observées pour les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et le monoxyde de

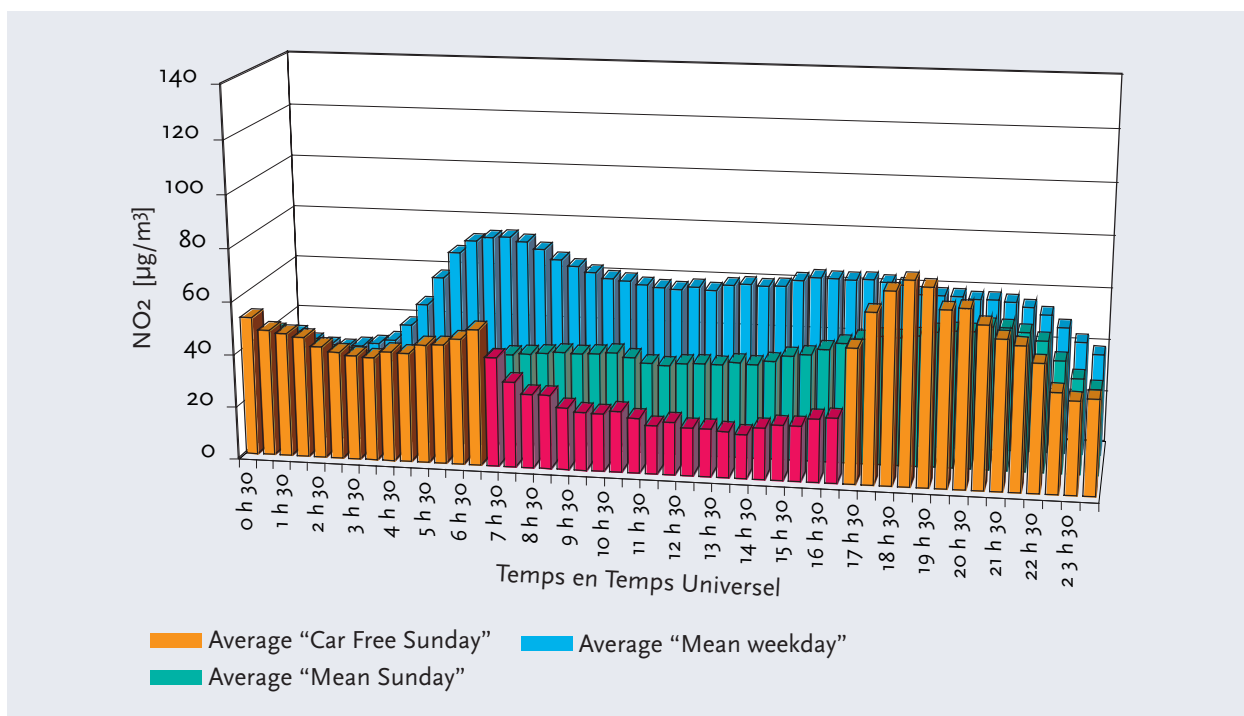
<sup>5</sup> Ce chapitre a été réalisé par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE).

carbone (CO). Dès que le trafic est restreint, les concentrations de ces polluants décroissent assez rapidement dans tous les postes de mesures, en particulier au niveau des stations fortement exposées au trafic routier.

Le graphique 13 compare, pour la station de mesure située avenue de la Couronne, les concentrations horaires de NO<sub>2</sub>, calculées sur la base des

6 «dimanches sans voiture» (2002-2007) qu'a connu la Région bruxelloise, avec les profils moyens de tous les dimanches et de tous les jours de semaine calculés pour la période mai-septembre (2002-2007). Les niveaux de concentrations de NO<sub>2</sub> mesurés lors des «dimanches sans voiture» sont significativement moins élevés que lors des «jours de semaine moyens» et que lors des «dimanches moyens».

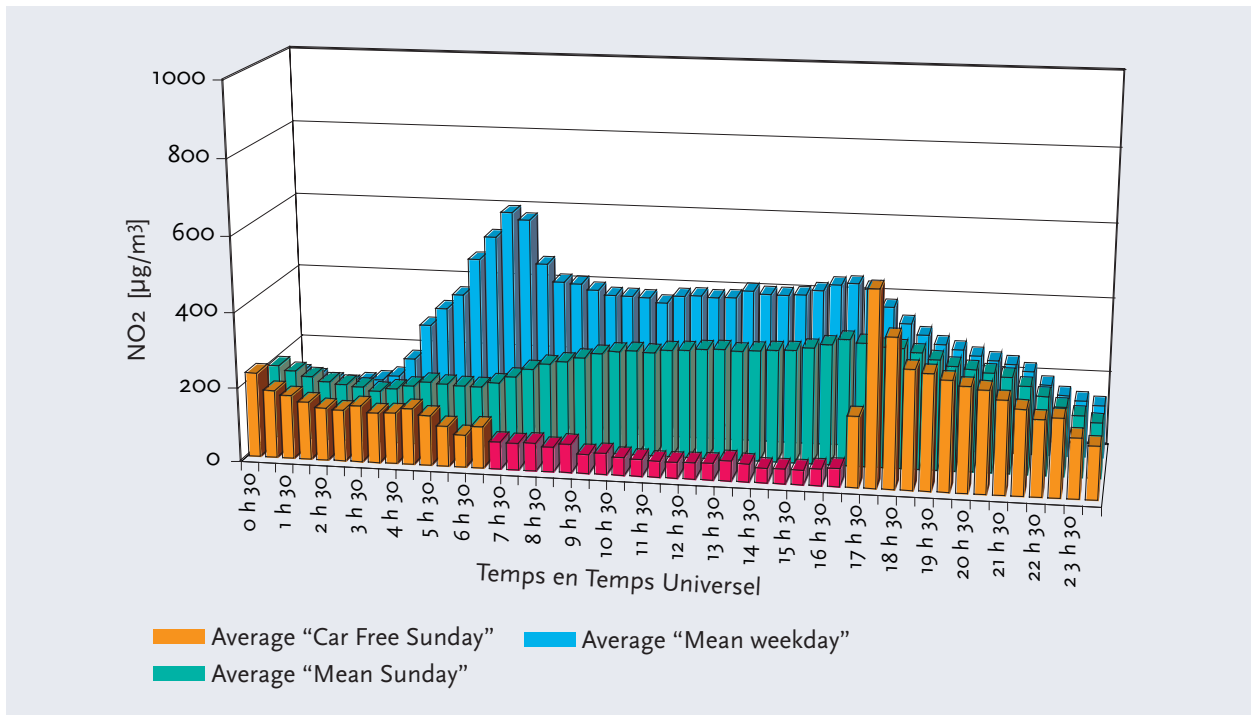
GRAPHIQUE 13: Comparaison des concentrations de NO<sub>2</sub> entre un dimanche sans voiture, un dimanche moyen avec voitures et un jour ouvrable moyen - avenue de la Couronne, Ixelles (période mai-septembre 2002-2007)



Source: IBGE, 2008.

Dans les tunnels, ces différences sont encore plus marquées comme en atteste le graphique 14:

GRAPHIQUE 14: Comparaison des concentrations de NO<sub>2</sub> entre un dimanche sans voiture, un dimanche moyen avec voitures et un jour ouvrable moyen – tunnel Léopold II, Centre ville (période mai-septembre 2002-2007)



Ce constat met en évidence le fait que s'il était possible de réaliser de façon permanente des réductions considérables des émissions de NO<sub>x</sub> via la réduction du trafic, les concentrations de NO<sub>2</sub> pourraient être significativement réduites. Une telle réduction s'imposerait non seulement pour respecter la norme sévère qui s'appliquera, à partir de 2010, aux concentrations annuelles moyennes en NO<sub>2</sub> (voir ci-dessus) mais également pour limiter la pollution photochimique liée à l'ozone troposphérique (réduction des précurseurs) ainsi que la formation secondaire de particules (nitrates).

Par contre, pour les particules fines (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>), des concentrations élevées sont régulièrement enregistrées lors de journées avec peu de trafic. Par exemple, durant l'édition 2006 du «Dimanche sans voiture», les concentrations mesurées étaient trois fois supérieures à celles d'un dimanche ou d'un jour de semaine ordinaire. La présence de particules fines à concentrations élevées lors d'une journée caractérisée par un trafic très faible, une quasi absence de chauffage et une contribution limitée des activités commerciales et

industrielles, met en évidence la complexité de la problématique des particules. Ce phénomène est lié notamment à l'importance de la formation secondaire de particules par réactions chimiques à partir de composés gazeux présents dans l'air ambiant. Les émissions directes des particules par le trafic (et, plus généralement, les émissions par les activités économiques bruxelloises) n'interviennent que de façon limitée dans les niveaux de concentration en particules fines dans l'air. L'absence de trafic réduit toutefois fortement la fraction de particules les plus dangereuses pour la santé (résidus de combustion du diesel).

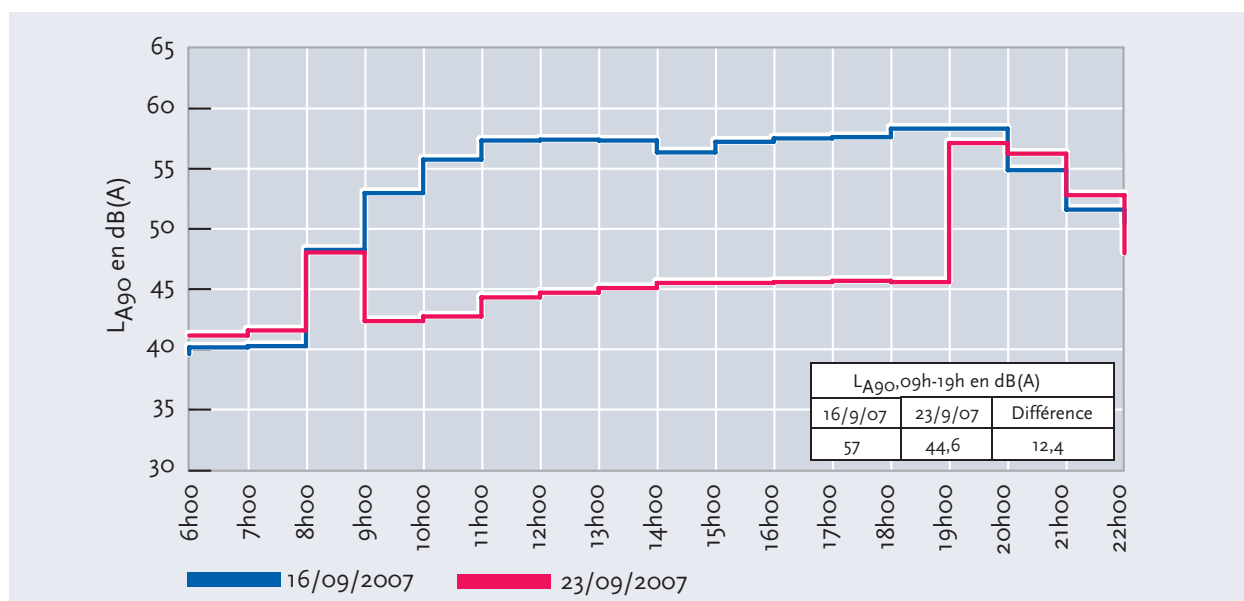
Le cas de l'ozone est également complexe puisque des concentrations plus élevées ont été mesurées lors de dimanches sans voiture comparativement à des dimanches ou jours de semaines «normaux». Ces concentrations élevées ont chuté à tous les postes de mesure au moment de la réouverture de la circulation. Cette observation s'explique par le fait que, dans les gaz d'échappement, on retrouve à la fois les gaz producteurs (le dioxyde d'azote ou NO<sub>2</sub>) et destructeurs de l'ozone (le monoxyde

d'azote ou NO). À l'arrêt du trafic, on observe un changement des niveaux de concentrations. Du fait de réactions d'oxydations du NO, il y a alors moins de NO que de NO<sub>2</sub> dans l'air ambiant, ce qui entraîne une destruction d'ozone moins intense que sa production. Dès le retour du trafic, la concentration en NO est à nouveau plus élevée, ce qui permet une diminution importante des quantités d'ozone. Ce constat met en évidence le fait qu'une mesure d'urgence comme l'arrêt du trafic lors d'un pic d'ozone afin de diminuer celui-ci serait contre-productive à court terme. Pour prévenir les pics d'ozone en été, il est essentiel de prendre des mesures structurelles et de réduire les émissions de NO<sub>x</sub> à la source, sur le long terme et à grande échelle.

L'évaluation des incidences acoustiques repose sur une étude comparative des niveaux de bruit mesurés le dimanche sans voiture avec ceux mesurés le dimanche précédant ou suivant, en conditions de trafic normal. L'indice acoustique généralement utilisé pour effectuer cette comparaison est un indice mesurant le bruit de fond (L<sub>A90</sub>) lequel est fortement influencé par la circulation automobile.

Lors de l'édition 2007, les indices acoustiques ont été calculés pour 5 stations de mesure situées dans des environnements sonores assez différents. Pour chacune de ces stations, les niveaux de bruit de fond relevés durant la «Journée sans voiture» étaient toujours inférieurs à ceux mesurés durant le dimanche de référence. Cette réduction est particulièrement marquée pour la plupart des stations de mesure situées à proximité de voiries habituellement fortement fréquentées et principalement influencées par le bruit du trafic routier. Pour ces points de mesure, la réduction observée varie entre 6 et 12 dB(A) mais atteint jusqu'à plus de 20 dB(A) pour le point de mesure situé en bordure de l'autoroute E411 (autoroute de Namur à Auderghem). Il s'agit d'une diminution très sensible si l'on sait qu'une réduction de l'ordre de 10 dB(A) modifie considérablement l'ambiance sonore d'un quartier et contribue très largement à transformer un quartier habituellement bruyant en quartier calme. Le graphique 15 illustre la réduction de niveau de bruit de fond observée au niveau de la station située chaussée de Wavre, caractérisée en temps normal par un trafic intense et soutenu.

GRAPHIQUE 15: Comparaison des niveaux de bruit de fond entre un dimanche sans voiture et un dimanche avec voitures - station de mesure située en bordure de voirie (chaussée de Wavre, Auderghem)



Source: IBGE, 2007.

Pour la dernière station, située à Saint-Gilles, dans un quartier d'habitation, la différence est moins marquée mais perceptible (de l'ordre de 4 dB(A)).

Cette station est plus directement influencée par le bruit ambiant du quartier que par le bruit du trafic routier.

### • Émissions de gaz à effet de serre en Région de Bruxelles-Capitale : la part des transports

En 2005, 19% des émissions de gaz à effet de serre émises en Région de Bruxelles-Capitale (4 255 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) proviennent des déplacements de personnes et de marchandises. Ces émissions résultent essentiellement des transports routiers (96,9% dont 76% émis par les voitures particulières) et, dans une moindre mesure, du transport ferré (0,7%) et fluvial (2,4%).

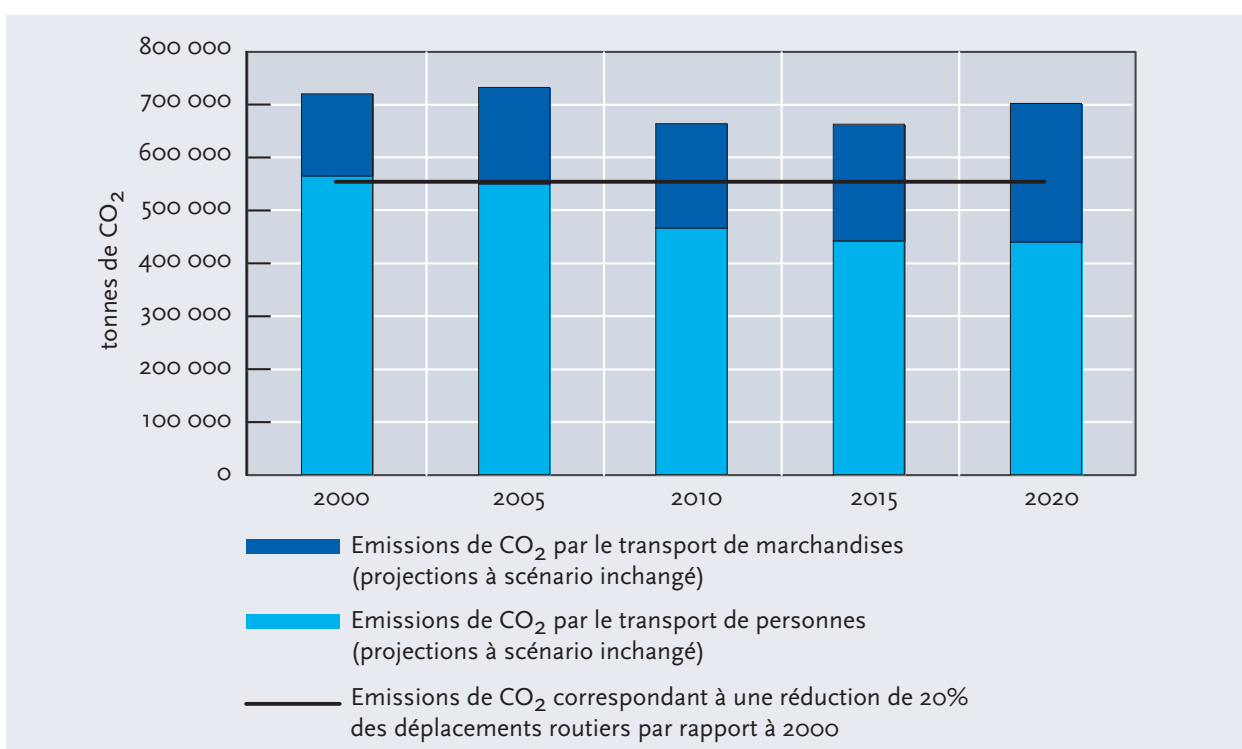
Le secteur du transport routier est un secteur où une diminution des émissions de gaz à effet de serre n'est pas significativement observable et ce, indépendamment des améliorations technologiques des véhicules. En effet, malgré la congestion, l'augmentation du prix du carburant et les investissements réalisés dans les transports en commun, la demande en transports croît d'année en année. Ce phénomène est renforcé par l'aug-

mentation de la taille et de la puissance moyenne des véhicules routiers.

Les projections<sup>6</sup> réalisées dans le cadre de la mise à jour du Plan régional de déplacements (plan IRIS) montrent qu'à scénario inchangé les flux automobiles passeraient à la pointe du matin (6h-10h) de 2,25 millions de véhicules.km<sup>7</sup> en 2001 à 2,44 millions de véhicules.km en 2015. À la pointe du matin, ces flux sont composés des trajets domicile-travail (62%) mais également des trajets domicile-école (20%) et domicile-autres (18%).

En terme d'émissions de gaz à effet de serre par les transports routiers, les projections suivantes ont été estimées pour la Région bruxelloise en tenant compte des politiques et mesures d'ores et déjà mises en œuvre ou planifiées :

GRAPHIQUE 16: Projection des émissions de CO<sub>2</sub> par les transports routiers en RBC



Source: Econotec 2008 à la demande de l'IBGE.

<sup>6</sup> Source : Mobil 2015, administration de l'Équipement et des Déplacements de la Région de Bruxelles-Capitale

<sup>7</sup> Les véhicules-kilomètres représentent la distance parcourue par les véhicules sur la route. Par exemple, le nombre total de véhicules-km parcourus par un véhicule en particulier correspondrait au nombre total de kilomètres parcourus par ce véhicule sur les routes.



La nette diminution des émissions observée entre 2005 et 2010 s'explique notamment par la poursuite du glissement du parc de voitures individuelles à essence vers des véhicules à moteur diesel plus performants sur le plan énergétique ainsi que par l'apparition sur le marché de véhicules à moteur hybride (6,5% du parc de voitures individuelles en 2010 et 31% en 2020) ainsi que de biocarburants (4% des livraisons en 2010, 10% en 2020).

Entre 2010 et 2015, les émissions présentent une certaine stabilisation, la poursuite des phénomènes décrits ci-dessus compensant les effets de la croissance du trafic. Selon ces projections, les émissions remontent ensuite à l'horizon 2020. Cette nouvelle croissance est en particulier due à l'augmentation des émissions des utilitaires légers.

Le fait de prolonger la croissance soutenue du trafic des utilitaires légers (+4,4% par an depuis 1990) jusqu'à 2020 apparaît donc ici comme un choix d'hypothèse important au niveau de la modélisation.

Ces projections mettent en évidence le fait que, sans mesure aboutissant à une réduction sensible du trafic, l'évolution technologique des véhicules et carburants ne permettra pas à elle seule de réduire, si ce n'est à court terme, les émissions de gaz à

effet de serre provenant du trafic routier. Pour rappel, dans le cadre du protocole de Kyoto, la Région bruxelloise s'est engagée à limiter ses émissions totales pour la période 2008-2012. Les projections réalisées montrent que le respect de cet engagement nécessite des mesures supplémentaires à celles déjà mises en œuvre ou planifiées (voir baromètre d'octobre 2007). Par ailleurs, les ministres européens de l'Environnement se sont d'ores et déjà entendus pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20% par rapport à 1990 d'ici 2020 et ce, indépendamment des accords internationaux qui émergeront des négociations post Kyoto.

La réduction des émissions bruxelloises de gaz à effet de serre qui s'impose dans ce contexte implique non seulement des mesures d'économie d'énergie (logements, commerces, bureaux...) mais également une réduction substantielle du trafic. Celle-ci est d'ailleurs prévue dans le Plan Régional de Développement lequel stipule que le Gouvernement bruxellois s'engage à obtenir une réduction du trafic de 20% entre 1999 et 2010. Outre son impact positif sur les quantités de gaz à effet de serre émises, une telle réduction améliorerait également la qualité de vie des Bruxellois et navetteurs ainsi que l'attractivité résidentielle et touristique de la Région.

### 3. Caractéristiques de Bruxelles

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, la Région bruxelloise constitue un pôle économique majeur du pays. Alors que sa superficie équivaut à

moins d'1% de celle de la Belgique, elle contribue pour près de 19% à la valeur ajoutée brute de l'économie belge.

TABLEAU 9: **Fonction centrale**

PIB par habitant (indice Belgique = 100)						
	RBC	Région flamande	Brabant flamand	Région wallonne	Brabant wallon	Belgique
2004	198,5	99,2	104,4	72,1	96,5	100,0
2005	198,4	99,1	104,4	72,2	98,4	100,0
2006	194,1	99,9	105,3	71,8	97,6	100,0
PIB par travailleur (indice Belgique = 100)						
	RBC	Région flamande	Brabant flamand	Région wallonne	Brabant wallon	Belgique
2004	121,8	99,9	109,3	87,5	109,8	100,0
2005	122,9	99,7	109,2	87,3	111,1	100,0
2006	121,1	100,3	109,8	87,1	110,5	100,0

Source: ICN, calculs propres.

Le PIB par habitant y est par ailleurs largement plus élevé que dans les autres régions. Il en est de même pour le PIB par travailleur, comme le montrent les chiffres de l'ICN dans le tableau 9. On peut en déduire que Bruxelles concentre une activité à haute valeur ajoutée. Par ailleurs, cette fonction de centre économique de la Capitale s'étend à sa périphérie. Sur la période 1995-2006, la croissance annuelle de la valeur ajoutée a atteint 5,5% dans le Brabant wallon et 4,6% dans le Brabant flamand contre 3,7% dans la Région de Bruxelles-Capitale (voir tableau 9).

Bruxelles, capitale de l'Europe, a également un caractère international prononcé comme le révèlent les indicateurs présentés dans le tableau 10. Ceci a un impact sur l'économie régionale, notamment sur l'emploi. La grande majorité de l'emploi généré par des institutions internationales localisées en Belgique est situé à Bruxelles. De plus, la part de l'emploi généré par la présence de ces institutions est sous-estimée puisque ses répercussions au niveau de la sous-traitance (restauration, service de courrier, transport de personnes, etc.) ne sont pas prises en compte.

TABLEAU 10: Caractère international de la Région de Bruxelles-Capitale

Emploi des institutions publiques internationales à Bruxelles					
	2004	2005	2006	2007	2008
Commission européenne	19 764	19 746	19 330	19 707	20 452
Comité économique et social (CES)	525	618	666	714	757
Comité des régions (CDR)	128	128	453	475	502
Conseil de l'Union européenne	2 487	2 619	2 882	2 983	3 059
Parlement européen	2 194	2 309	2 606	2 841	3 076
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)*	1 116	1 131	1 171	1 162	1 176
Union de l'Europe occidentale (UEO)	40	40	41	23	20
Part des nuitées de tourisme d'affaires dans le total des nuitées**					
	2003	2004	2005	2006	2007
Région de Bruxelles-Capitale	54,7%	54,4%	53,9%	54,4%	54,1%
Région flamande	15,0%	16,6%	17,7%	18,2%	18,7%
Région wallonne	11,1%	12,8%	12,6%	13,3%	14,1%
Belgique	20,6%	21,9%	22,4%	23,0%	23,7%
Place dans le classement des 33 villes européennes où localiser une entreprise****					
	Londres	Amsterdam	RBC		
2006	1	6	5		
2007	1	5	6		
Place dans le classement mondial en terme de qualité de vie *****					
	Londres	Amsterdam	RBC		
2006	39	13	14		
2007	39	13	14		
2008	38	13	14		

\* Secrétariat International uniquement

\*\* On entend par tourisme d'affaires les nuitées dans le cadre de conférence, de congrès, de séminaires et d'autres fin professionnelles

\*\*\* Classement réalisé par Cushman &amp; Wakefield (2007)

\*\*\*\* Classement réalisé par Mercer Human Resource Consulting (2007)

Source : DGSIE, IBSA - Mini-Bru (2008 - à paraître), Cushman &amp; Wakefield (2007), Mercer Human Resource Consulting (2007).

La dimension internationale de Bruxelles-Capitale influence également le type de tourisme présent dans la Région. La spécificité de Bruxelles réside dans une part très importante du tourisme d'affaires. Le tableau 10 nous montre qu'en 2007, il représente respectivement 14% et 19% du nombre de nuitées pour la Wallonie et la Flandre alors qu'il atteint 54% à Bruxelles.

Bruxelles est également une des villes européennes les plus appropriées pour localiser une entreprise. En effet, selon l'étude de Cushman & Wakefield

(2007) intitulée «European Cities Monitor», Bruxelles se classe sixième sur 33 villes analysées, juste derrière Londres, Paris, Francfort, Barcelone et Amsterdam. Ses qualités principales seraient le multilinguisme, un accès aisé au marché et aux clients ainsi que de bonnes liaisons en matière de transport avec d'autres villes. La Région de Bruxelles-Capitale obtient également un très bon score en ce qui concerne la disponibilité de personnel hautement qualifié et la qualité des télécommunications. Par contre, elle montre certaines faiblesses en matière de pollution et de coût salarial.

Enfin, selon l'étude du cabinet Mercer Human Consulting (2008), Bruxelles se positionne en quatorzième position, juste derrière Amsterdam,

dans le classement mondial portant sur la qualité de vie des expatriés.

TABLEAU 11: **Marché immobilier**

Taux de disponibilité marché du bureau (%)*			
	Londres	Amsterdam	RBC
2007 - 2 <sup>ème</sup> trimestre	4,4	13,3	9,6
2008 - 2 <sup>ème</sup> trimestre	4,1	12,0	9,2
Prix des bureaux **, euro/m <sup>2</sup> /année (croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente)			
	Londres (City)	Amsterdam	RBC
2007 - 2 <sup>ème</sup> trimestre	1 039	330	300
2008 - 2 <sup>ème</sup> trimestre	850 (-18,2%)* **	330 (0,0%)	285 (-5%)

\* Le taux de disponibilité est exprimé comme la proportion entre le nombre de m<sup>2</sup> d'espaces de bureau non-loués et le nombre total de m<sup>2</sup> d'espaces bureaux.

\*\* Il s'agit ici du "prime rent": loyer que l'on peut demander sur le marché ouvert pour un logement haut de gamme, qui fait au moins 500m<sup>2</sup>.

\*\*\* La chute des loyers à Londres est amplifiée par la baisse de la livre sterling par rapport à l'euro. En monnaie locale, le loyer londonien moyen se déprécie de 3,9%.

Source: Jones Lang LaSalle (2007, 2008).

En termes de disponibilité de bureaux, l'étude de Jones Lang LaSalle (2008) estime que le taux de vacance au second trimestre 2008 est de 9,2% pour Bruxelles, ce qui est de loin supérieur aux 4,1% de Londres (voir tableau 11). Cependant, ce chiffre cache des disparités géographiques. Selon l'Observatoire des bureaux (2007), Bruxelles est caractérisée par une forte dualité entre le centre et les communes plus décentralisées. En effet, comme dans de nombreuses autres zones urbaines, la disponibilité en bureaux devient plus forte et les prix moins élevés à mesure de l'éloignement des lieux de prises de décisions, c'est-à-dire du centre dans le cas de la Région de Bruxelles-Capitale. Toujours selon l'Observatoire des bureaux, 73% du stock de bureaux est localisé dans le centre et la première couronne de Bruxelles.

Concernant le loyer des bureaux en Région de Bruxelles-Capitale, le second trimestre 2008 est caractérisé par une baisse des prix de 5% par rapport au même trimestre de l'année 2007. Les loyers des bureaux de Londres sont eux aussi caractérisés par une chute de 3,9% sur la même période (en monnaie locale). Ces deux situations sont particulières : toutes les autres villes européennes ont soit des loyers inchangés (comme Amsterdam) soit des loyers en progression.

Une autre grande particularité de Bruxelles est qu'elle constitue une petite économie largement tertiaire.

TABLEAU 12: Spécialisation sectorielle: Contribution à la croissance annuelle moyenne en pourcentage du total

Branche	Belgique (% croissance 1995-2006)	RBC (% croissance 1995-2006)	Belgique (% 2006)	RBC (% 2006)
Agriculture, pêche, forêt et industries extractives	-0,2%	-0,1%	1,3%	0,1%
Industrie manufacturière, énergie et construction	16,1%	8,3%	26,8%	19,4%
Commerce	14,7%	7,3%	11,9%	8,6%
Horeca	1,6%	2,4%	1,0%	2,8%
Transports et communications	9,1%	15,7%	9,4%	7,6%
Activités financières	3,8%	13,3%	-2,3%	-17,4%
Immobilier, location et services aux entreprises	30,3%	25,3%	32,8%	54,0%
Administration publique et éducation	13,3%	19,2%	10,0%	13,0%
Santé et action sociale	8,6%	6,0%	6,4%	4,9%
Services collectifs, sociaux et personnels et services domestiques	2,8%	2,7%	2,8%	7,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée</b>	<b>3,8%</b>	<b>3,7%</b>	<b>4,8%</b>	<b>3,1%</b>

Note: à prix courants.  
Source: ICN, calculs propres.

En effet, la contribution sectorielle à la croissance de la valeur ajoutée sur la période 1995-2006 diffère sensiblement entre le niveau national et le niveau régional, exception faite du secteur «immobilier, location et services aux entreprises» qui est le plus important aux deux niveaux. À Bruxelles, les secteurs qui apportent le plus à la croissance économique sur les douze dernières années disponibles sont, par ordre d'importance, les secteurs «immobilier, location et services aux entreprises», «administration publique et éducation», «transports et communications» et «activités financières». Au niveau national, après le secteur «immobilier, location et services aux entreprises», ce sont, dans l'ordre, les secteurs «industrie manufacturière, énergie et construction», «commerce» et «administration publique et éducation» qui contribuent le plus à la croissance.

En contribution à la croissance de 2006, les deux secteurs marchands les plus importants sont, pour Bruxelles comme pour la Belgique, le secteur «immobilier, location et services aux entreprises»

et le secteur «industrie manufacturière, énergie et construction». Notons que les «activités financières», moteur de l'économie bruxelloise depuis plus de 10 ans, ont connu un ralentissement marqué en 2006. Ceci a sans doute contribué à rendre la croissance économique bruxelloise plus faible que celle du Royaume cette année-là.

La composition sectorielle de la Région de Bruxelles-Capitale explique en partie les moins bons résultats de celle-ci en matière de R-D (Recherche et Développement) par rapport à la moyenne nationale. En effet, les secteurs tertiaires réalisent, en général, moins d'activités de R-D.

Un des objectifs de Lisbonne consiste à encourager les pays de l'UE à consacrer, à partir de 2010, 3% du PIB aux dépenses en R-D dont deux tiers devraient provenir du secteur privé. Cet objectif est d'autant plus difficile à atteindre à Bruxelles que le PIB par tête y est très important. Au vu des chiffres nationaux et régionaux, l'objectif européen semble encore bien loin.

TABLEAU 13: Evolution des dépenses de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique

Dépenses totales de R-D (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	1,94%	1,26%
2003	1,88%	1,19%
2004	1,87%	1,18%
2005	1,84%	1,14%
Dépenses de R-D exécutée par le secteur privé (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	1,39%	0,67%
2003	1,34%	0,62%
2004	1,31%	0,63%
2005	1,27%	0,60%
Dépenses de R-D exécutée par le secteur public (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	0,55%	0,59%
2003	0,55%	0,56%
2004	0,55%	0,55%
2005	0,56%	0,54%

Source : Belspo, ICN, calculs propres.

Comme le montre le tableau 13, la proportion des dépenses totales de R-D par rapport au PIB ne cesse de diminuer en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique. Une telle réduction ne s'observe d'ailleurs pas qu'en Belgique. Dans l'UE-15, ces dépenses diminuent également mais de manière plus faible.

Le tableau 13 nous montre en outre que la R-D est exécutée en plus grande partie par le secteur privé même si cette différence est moins forte pour la Région de Bruxelles-Capitale que pour le Royaume. Comme évoqué plus haut, le secteur privé et le secteur public devraient atteindre un niveau de

dépenses de R-D par rapport au PIB de respectivement 2% et 1% à l'horizon 2010. Mais cet objectif est un objectif de financement et non de réalisation comme présenté dans le tableau 13.

Pourtant, la Région de Bruxelles-Capitale dispose d'importants centres de recherche universitaires et de sièges sociaux d'entreprises actives en R-D. D'ailleurs, la part du personnel de R-D dans l'emploi total est en augmentation entre 2003 et 2005. À Bruxelles, cette part est de 2,05% en 2007 contre 1,86% en Belgique (tableau 14). La Région accueille ainsi quelque 17% des travailleurs de ce secteur actifs dans le pays.



TABLEAU 14: Innovation et entrepreneuriat

Part du personnel de R-D dans l'emploi total (personne physique)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	1,78%	1,93%
2004	1,83%	2,03%
2005	1,86%	2,05%
Taux net de création d'entreprises *		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	0,20%	0,22%
2004	1,50%	2,68%
2005	1,86%	3,03%

\* Le taux de création net est le rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours d'une année et le nombre total d'entreprises de l'année précédente.

Source : BELSPO (2008), Ecodata SPF Economie-DGSIE.

Au niveau de la dynamique d'entreprises, le nombre d'entreprises actives en Région de Bruxelles-Capitale a continuellement baissé au cours de la période 1999-2003. Toutefois, on constate une relance amorcée en 2004 qui se prolonge en 2005. Depuis, le taux de création net de la Région de Bruxelles-Capitale est largement supérieur au niveau national, marquant ainsi une dynamique plus prononcée du processus création-destruction qu'en moyenne dans le pays.

La Région de Bruxelles-Capitale joue donc un rôle essentiel dans le développement de l'économie belge. Cependant, les retombées pour ses habitants sont limitées. Le tableau 15 reprend un ensemble d'indicateurs illustrant le paradoxe du bien-être propre à la Région : Bruxelles constitue un pôle économique majeur du pays mais cette performance ne se réalise pas forcément au profit de ses habitants et de plus en plus de Bruxellois vivent dans des conditions difficiles.

TABLEAU 15: Paradoxe du bien-être

PIB par habitant (Indice Belgique = 100)			
	RBC	Région flamande	Région wallonne
2004	198,5	99,2	72,1
2005	198,4	99,1	72,2
2006	194,1	99,9	71,8
Revenu moyen par habitant (Indice Belgique = 100)			
Revenus (exercice)	RBC	Région flamande	Région wallonne
2003 (2004)	85,7	106,6	92,6
2004 (2005)	85,5	106,1	93,5
2005 (2006)	84,6	106,1	93,8
Répartition régionale des bénéficiaires de l'intégration sociale (%)*			
	RBC	Région flamande	Région wallonne
2005	25,5	29,4	45,2
2006	26,0	29,1	44,9
2007	27,0	28,3	44,8

\* Revenu d'intégration sociale + mise au travail

Source: ICN, SPF Economie-DGSIE, SPP Intégration Sociale.

Le tableau 15 nous apprend que le PIB brut régional par habitant de la Région de Bruxelles-Capitale est deux fois plus élevé que celui du pays. De plus, Bruxelles se positionne dans le trio de tête du PIB par habitant des régions européennes, juste derrière Londres et Luxembourg. La comparaison de ce niveau élevé de valeur ajoutée avec des indicateurs tels que le revenu moyen par habitant ou encore le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration témoigne d'une forte antinomie à Bruxelles. Ainsi, le revenu moyen par habitant se trouve sous les moyennes flamande et wallonne. Il

atteignait 11.550 euros lors de l'exercice 2006, contre 13.655 euros pour la moyenne nationale. En outre, alors qu'à peine 10% de la population belge vit dans la Région bruxelloise, celle-ci accueillait en 2007 27% des bénéficiaires de l'intégration sociale avec une tendance à la hausse depuis 2004.

Deux facteurs expliquent principalement ce paradoxe du bien-être à Bruxelles. Il s'agit d'une part du phénomène de périurbanisation amorcé dans les années 60 et d'autre part de la forte proportion de navetteurs parmi les personnes travaillant sur le sol bruxellois.

TABLEAU 16: Migrations entre la RBC et les provinces du Brabant

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
RBC vers Brabant flamand	10 881	11 393	11 929	12 748	13 743	13 778	14 639
Brabant flamand vers RBC	7 249	7 126	7 473	7 329	7 443	7 527	7 510
<i>Solde avec le Brabant flamand</i>	-3 632	-4 267	-4 456	-5 419	-6 300	-6 251	-7 129
RBC vers Brabant wallon	5 821	5 950	6 281	6 214	6 738	6 436	6 437
Brabant wallon vers RBC	3 858	3 860	3 988	3 829	3 987	3 898	3 687
<i>Solde avec le Brabant wallon</i>	-1 963	-2 090	-2 293	-2 385	-2 751	-2 538	-2 750
<i>Solde avec les deux provinces du Brabant</i>	-5 595	-6 357	-6 749	-7 804	-9 051	-8 789	-9 879

Solde = Nombre d'entrées dans la Région de Bruxelles-Capitale - Nombre de sorties de la Région de Bruxelles-Capitale.

Source : DGSIE et IBSA.

TABLEAU 17: Evolution de la population et comparaison régionale

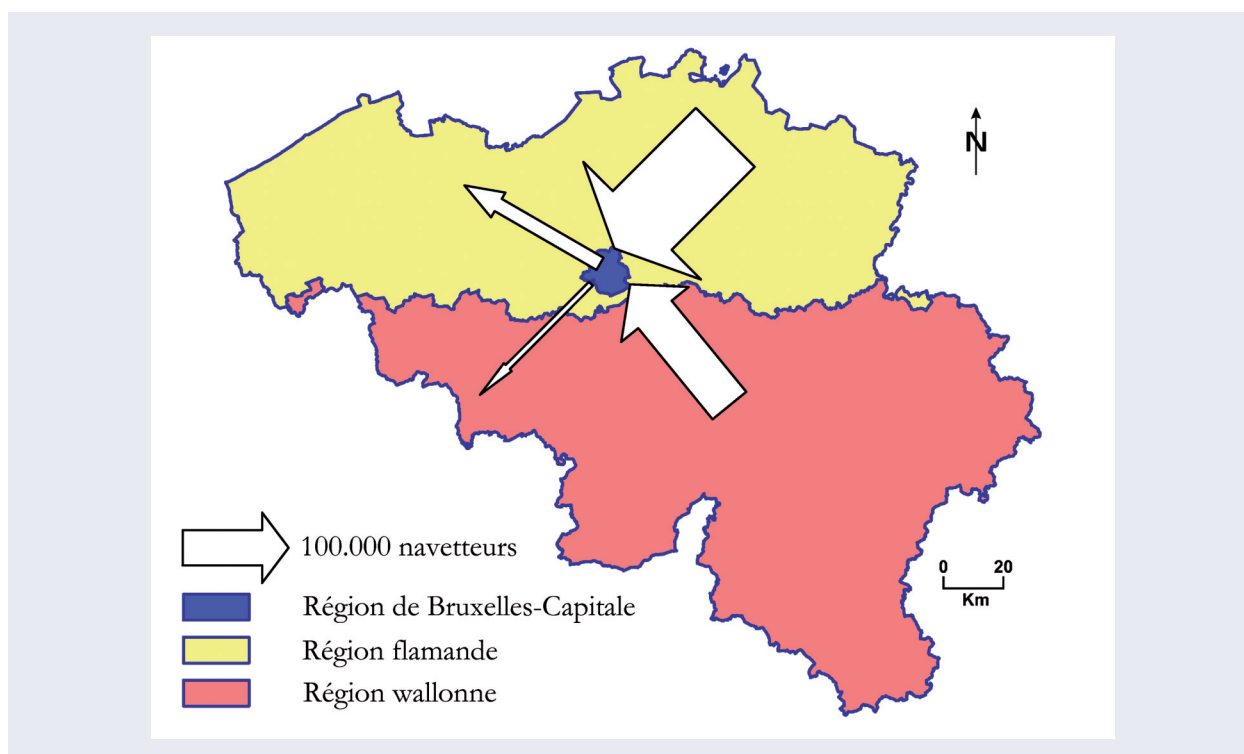
Répartition régionale de la population belge au premier janvier (%)											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
RBC	9,4	9,4	9,5	9,6	9,6	9,6	9,7	9,7	9,8	9,9	9,9
Région flamande	58,0	58,0	57,9	57,9	57,9	57,9	57,8	57,8	57,8	57,7	57,7
Région wallonne	32,6	32,6	32,6	32,5	32,5	32,5	32,5	32,5	32,4	32,4	32,4
Part des jeunes (0-14 ans) en %											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
RBC	17,8	18,0	18,1	18,2	18,2	18,3	18,4	18,6	18,6	18,9	19,0
Région flamande	17,0	17,0	16,8	16,7	16,6	16,5	16,4	16,2	16,1	16,1	16,1
Région wallonne	18,6	18,6	18,5	18,4	18,2	18,1	18,0	17,8	17,7	17,7	17,7
Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
RBC	1,93	2,01	1,91	1,99	2,03	2,04	2,07	2,06	2,07	2,08	2,09
Région flamande	1,56	1,55	1,55	1,57	1,64	1,69	1,73	1,74	1,76	1,77	1,78
Région wallonne	1,77	1,77	1,72	1,73	1,76	1,79	1,84	1,83	1,84	1,84	1,84

Source: 2000 - 2006: observations, DGSIE; 2007 - 2010: Perspectives de population 2007-2060, BFP-DGSIE

Concernant le premier point, on a en effet observé dès la fin des années 60 qu'une partie des Bruxellois les plus nantis et des ménages avec enfants quittaient la ville pour la périphérie et la campagne où ils jouissent d'un logement plus spacieux et d'aménités spécifiques (notamment le paysage). Cet exode continu est un des facteurs expliquant la baisse du revenu moyen régional constaté ces dernières années. Les deux provinces du Brabant constituent la destination privilégiée des habitants quittant la Région. Ils étaient 21.076 à effectuer ce déménagement en 2006 alors que 11.197 habitants opéraient le trajet inverse la même année (tableau 16). Malgré ce solde négatif de 9.879 habitants en 2006 avec ces deux provinces, la population bruxelloise croît. Cette croissance s'observe depuis 1997, principalement en raison de l'augmentation du solde naturel et des arrivants d'autres pays. Depuis le début des années 2000, la croissance démographique régionale est supérieure à celles de la Flandre et de la Wallonie et la

population bruxelloise dépasse le million d'habitants depuis 2004. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la RBC comptait 1,68% d'habitants de plus que l'année précédente soit un taux de croissance annuel deux fois plus élevé que dans les deux autres régions. Cependant, selon les projections du Bureau Fédéral du Plan, cette croissance devrait se ralentir dans les années à venir impliquant une augmentation moins importante de la population bruxelloise. Le tableau 17 nous indique que la part des jeunes (0-14 ans) est de 18,6% et est plus importante que dans les autres régions. En outre, cette part est en croissance à l'inverse des régions wallonne et flamande. Le taux de fécondité (2,07) est lui aussi plus élevé que dans les deux autres régions. Le Bureau Fédéral du Plan (BFP) explique cette observation notamment par la présence massive d'étrangers à Bruxelles. Il démontre en effet que les mères issues du reste du monde affichent une fécondité nettement plus élevée que les mères de nationalité belge.

GRAPHIQUE 17: Flux de navetteurs de et vers la Région de Bruxelles-Capitale (2007)



Source: SPF Economie-DGSIE (EFT), calculs propres IBSA (2008).

TABLEAU 18: Emploi en Région bruxelloise par région de résidence des travailleurs (données d'enquête)

	Nombre de résidents bruxellois travaillant en RBC		Nombre de résidents flamands travaillant en RBC		Nombre de résidents wallons travaillant en RBC	
2003	298 541	(46,0%)	223 714	(34,5%)	127 018	(19,6%)
2004	309 357	(47,3%)	219 382	(33,6%)	125 069	(19,1%)
2005	312 591	(46,2%)	235 536	(34,8%)	128 463	(19,0%)
2006	311 403	(46,7%)	229 705	(34,4%)	126 387	(18,9%)
2007	321 339	(47,3%)	235 848	(34,7%)	122 702	(18,0%)

Source: SPF Economie-DGSIE (EFT), calculs propres.

La deuxième explication à la présence du paradoxe du bien-être a trait au marché du travail bruxellois. La carte du flux de navetteurs en Région bruxelloise (graphique 17) nous montre la disparité du nombre de navetteurs entrants et sortants. Les travailleurs se rendant chaque jour dans la capitale pour y exercer leur activité sont bien plus nombreux que les Bruxellois quittant leur région pour la Flandre ou la Wallonie. La concentration d'activité et d'emplois à Bruxelles attire un grand nombre de navetteurs. Sur la base des données définitives de l'Enquête sur les Forces du Travail

pour 2007, les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale ont bénéficié de 321.339 emplois sur les 679.889 emplois disponibles (voir tableau 18). En d'autres termes, en RBC, plus d'un emploi sur deux est occupé par des travailleurs issus des régions wallonne et flamande. Les navetteurs wallons occupent 18% des emplois et les navetteurs flamands 34,7%. Ils génèrent une partie de la production bruxelloise mais effectuent probablement la majeure partie de leurs dépenses en dehors de Bruxelles. De plus, ils sont taxés dans leur région d'origine.

La conséquence première est qu'à Bruxelles, l'emploi intérieur (nombre de personnes travaillant à Bruxelles) est très différent de la population active occupée (nombre de Bruxellois exerçant une activité professionnelle). Cependant, les premiers chiffres de l'enquête 2008 montrent que le nombre d'actifs occupés bruxellois est en progression au

premier trimestre 2008 par rapport au même trimestre de 2007. Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale seraient plus nombreux à travailler dans leur région de résidence mais aussi dans les deux autres. Enfin, les navetteurs flamands à Bruxelles sont moins nombreux qu'un an plus tôt.

TABLEAU 18: Paradoxe du marché du travail

Part des emplois occupés par des travailleurs disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (%) *				
	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale	
2005	36,8		50,7	
2006	37,6		51,9	
2007	37,9		53,0	
Part des personnes peu qualifiées dans le chômage (%) **				
	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale	
2005	42,2		45,9	
2006	42,1		43,7	
2007	41,5		46,3	
Taux de chômage: total et jeunes (15-24) (%) ***				
	Belgique (total)	RBC (total)	Belgique (jeunes)	RBC (jeunes)
2005	8,5	16,5	21,5	34,7
2006	8,3	17,7	20,5	35,3
2007	7,5	17,2	18,8	34,4

\* Par enseignement supérieur, on entend formation supérieure (après études secondaires).

\*\* Par peu qualifié, on entend niveau d'enseignement secondaire inférieur au maximum.

\*\*\* Les données proviennent de l'EFT qui utilise la définition du chômage du Bureau International du Travail. Sont considérées comme «chômeurs» toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui au cours de la période de référence (les 4 semaines précédant l'enquête) sont: sans emploi, disponibles sur le marché du travail et à la recherche active d'un emploi.

Source: SPF Economie - DGSIE.

La «pression concurrentielle» exercée par les navetteurs sur le marché du travail explique en partie le taux de chômage élevé que l'on observe au sein de la Région. Selon les données définitives de l'Enquête sur les Forces de Travail, celui-ci atteignait 17,2% en 2007 à Bruxelles contre 7,5% au niveau national. Cette problématique du chômage bruxellois est également expliquée par une discordance notable entre les qualifications possédées par le demandeur d'emploi et celles recherchées par les employeurs. Plus de 50% des emplois en Région bruxelloise sont occupés par des travailleurs possédant un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 38% pour l'ensemble de la Belgique). La demande de la part des firmes bruxelloises pour une main d'œuvre haute-

ment qualifiée provient, pour une grande part, de la concentration plus forte du secteur tertiaire depuis quelques décennies, comme expliqué plus haut. À l'opposé, la population de chômeurs au sein de la Capitale est composée à hauteur de 46,3% de personnes peu qualifiées, ce qui s'explique partiellement par le déclin du secteur industriel manufacturier. On voit donc que les chances d'accéder au marché du travail ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

A partir du tableau 19, on peut également observer que le taux de chômage des jeunes en Région bruxelloise est très préoccupant et atteint 34,5% en 2007, contre 18,8% pour la Belgique dans son ensemble.

## Références

- 
- Banque Nationale de Belgique (2008), «Inflation et indexation en Belgique : cause et éventuelles conséquences de l'actuelle accélération de l'inflation», Revue économique, Printemps 2008.

---

  - Banque Nationale de Belgique (2008), «Projections économiques pour la Belgique», Revue économique, Printemps 2008.

---

  - Bureau Fédéral du Plan (2008), «Budget Economique 2009», Communiqué de Presse 12-09-2008, Bureau Fédéral du Plan.

---

  - Bureau Fédéral du Plan (2008), «Perspectives de population 2007-2060», Planning Papers No 105, Bureau Fédéral du Plan.

---

  - Cushman & Wakefield (2007), «European Cities Monitor 2007», Cushman & Wakefield.

---

  - DEXIA Banque (2008), «Perspectives économiques», DEXIA Banque, Juin 2008, Août 2008.

---

  - Fonds Monétaire International (2008), «Perspectives de l'économie mondiale: mise à jour des principales projections», Études Économiques et Financières, Juillet 2008.

---

  - ING Bank, Economics Department (2008), «Monthly Forecast Update», ING Bank, Août 2008.

---

  - Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain (IRES) (2008), «Perspectives économiques 2008-2009», Regards Économiques No 61, Juillet 2008.

---

  - Jones Lang LaSalle (2008), «European Office Property Clock Q2 2008», Jones Lang LaSalle.

---

  - Jones Lang LaSalle (2008), «Key Market Indicators Q2 2008», Jones Lang LaSalle.

---

  - Mercer (2008), «Quality of living global city rankings», Mercer.

---

  - Société Générale (2008), «Analyse mensuelle de la situation économique : Été 2008, perspectives 2008-2009», Société Générale, Service des Études Économiques.
-

## Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Evolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro	11
TABLEAU 2:	Taux de croissance annuelle du PIB en volume : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l'UE-15	13
TABLEAU 3:	Evolution de l'indice des prix à la consommation	15
TABLEAU 4:	Emploi intérieur total (% de croissance annuelle)	18
TABLEAU 5:	Comparaison du taux d'emploi en % de la population de 15 à 64 ans	20
TABLEAU 6:	Nombre total de demandeurs d'emploi inoccupés (données administratives)	21
TABLEAU 7:	Taux de chômage (chiffres administratifs)	21
TABLEAU 8:	Taux de chômage (données d'enquête)	21
TABLEAU 9:	Fonction centrale	28
TABLEAU 10:	Caractère international de la Région de Bruxelles-Capitale	29
TABLEAU 11:	Marché immobilier	30
TABLEAU 12:	Spécialisation sectorielle: contribution à la croissance annuelle moyenne en pourcentage du total	31
TABLEAU 13:	Evolution des dépenses de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	32
TABLEAU 14:	Innovation et entrepreneuriat	33
TABLEAU 15:	Paradoxe du bien-être	34
TABLEAU 16:	Migrations entre la RBC et les provinces du Brabant	34
TABLEAU 17:	Evolution de la population et comparaison régionale	35
TABLEAU 18:	Emploi en Région bruxelloise par région de résidence des travailleurs (données d'enquête)	36
TABLEAU 19:	Paradoxe du marché du travail	37



## Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1:	Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale	6
GRAPHIQUE 2:	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale	7
GRAPHIQUE 3:	Evolution du commerce mondial en termes réels, 2001-2007	8
GRAPHIQUE 4:	Evolution trimestrielle du PIB en euros chaînés	10
GRAPHIQUE 5:	Evolution du prix du pétrole brut	12
GRAPHIQUE 6:	Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie* et en Belgique	14
GRAPHIQUE 7:	Evolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (2000 = 100)	16
GRAPHIQUE 8:	Enquête sur la conjoncture dans l'industrie manufacturière et la construction en RBC	17
GRAPHIQUE 9:	Enquête sur la conjoncture dans les services aux entreprises en RBC	18
GRAPHIQUE 10:	Evolution de l'emploi intérieur	19
GRAPHIQUE 11:	Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (1990 = 100)	20
GRAPHIQUE 12:	Evolution des concentrations moyennes en NO <sub>2</sub> relativement à la future norme européenne - station de Molenbeek (1994 - août 2008)	22
GRAPHIQUE 13:	Comparaison des concentrations de NO <sub>2</sub> entre un dimanche sans voitures, un dimanche moyen avec voitures et un jour ouvrable moyen - avenue de la Couronne, Ixelles (période mai-septembre 2002-2007)	23
GRAPHIQUE 14:	Comparaison des concentrations de NO <sub>2</sub> entre un dimanche sans voitures, un dimanche moyen avec voitures et un jour ouvrable moyen - tunnel Léopold II, Centre ville (période mai-septembre 2002-2007)	24
GRAPHIQUE 15:	Comparaison des niveaux de bruit de fond entre un dimanche sans voitures et un dimanche avec voitures - station de mesure située en bordure de voirie (chaussée de Wavre, Auderghem)	25
GRAPHIQUE 16:	Projection des émissions de CO <sub>2</sub> par les transports routiers en RBC	26
GRAPHIQUE 17:	Flux de navetteurs de et vers la Région de Bruxelles-Capitale (2007)	36